

AS
284
.L8
bd.6
nr.5

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY



X000817376

Digitized by **Google**

Original from
UNIVERSITY OF VIRGINIA

UNIVERSITY
OF VIRGINIA
CHARLOTTESVILLE
LIBRARY

LUNDS UNIVERSITETS ÅRSSKRIFT. N. F. AFD. 1. Bd 6. Nr 5.

DEUX ANCIENS POÈMES INÉDITS

SUR

SAINT SIMON DE CRÉPY

PUBLIÉS AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES
ET DEUX GLOSSAIRES

PAR

E. WALBERG

—*—
LUND 1909
IMPRIMERIE HÅKAN OHLSSON

AS
254
.25
Ld.6
nr.5

INTRODUCTION

I. Le héros des poèmes.

C. Fauchet dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise*¹, livre II, n° 8, a le premier appelé l'attention sur un ancien poème en alexandrins, dont l'auteur est nommé, dans le manuscrit que Fauchet connaissait, Tiebaut de Mailly, dans un autre, Tebaut de Mally. Deux cents ans plus tard Méon publia, dans la préface de son édition des *Vers de la Mort d'Hélinant*, attribués par lui sans fondement à ce même Thibaud², la dernière laisse (104 vers) du poème en question, lequel, pour employer les termes de Méon, «roule sur le mépris du siècle, les vices qui y règnent, les dangers qu'y court celui qui veut faire son salut, et la nécessité d'être toujours disposé à la mort».

Ce texte, dont je prépare une édition critique, offre un intérêt particulier en ce qu'il contient des allusions à divers personnages historiques, plus ou moins bien connus par ailleurs. Comme le soutenait déjà Méon, s'appuyant sur des arguments en partie erronés, il est vrai, l'auteur du poème est probablement Thibaud de Montmorency, seigneur de Marly, troisième fils de Mathieu I de Montmorency, connétable de France, qui mourut en 1160, et de sa première femme, Aline, fille naturelle d'Henri I, roi d'Angleterre, morte vers 1126. Thibaud de Marly prit la croix en 1173, et revint de Terre Sainte en 1179, au plus tard.

¹ Paris, 1610.

² *Vers sur la Mort, par Thibaud de Marly*. Paris 1823. Nouvelle édition, par Crapelet, en 1835. — Cf. *Les Vers de la Mort par Hélinant, moine de Froidmont* p. p. Fr. Wulff et Em. Walberg, Paris 1905 (Soc. des Anciens Textes).

Peu de temps après, entre 1182 et 1185, il se fit moine dans l'abbaye de Notre-Dame-du-Val (Val-Notre-Dame), de l'ordre de de Cîteaux, où il vivait encore en 1190.

Parmi les personnages mentionnés dans le poème de Thibaud de Marly figure, à deux reprises, le comte Simon de Crépy. Voici le premier passage (laisse V) où son nom se trouve; je le reproduis principalement d'après le manuscrit Bibl. nat. fr. 25, 405 (A), en communiquant en note les variantes de quelque importance du ms. Bibl. nat. fr. 1850 (B).

Ce que je vos vueil dire et ce qu'avez oï,
 saichiez que ce n'est pas d'Auchier ne de Landri;*
 ainz vos vueil amentoivre de Symon de Crespi,
 qui le conte Raoul son pere deffoï
 5 et trova en sa boiche un froit plus que demi,
 qui li mengoit la langue, dont jura et menti.
 Li quens vit la merveille, mout en fu esbahi;
 Damedeu reclama, qui en croiz se parti
 et de la sainte virge nasqui par un mardi:
 10 «Est ce donques mes peres, qui tant chastiauz broï?
 Ja n'avoit il en France nul prince si hardi
 qui osast vers lui fere ne guerre ne estri;
 or le menguent ci colovres et formi.»
 Quant qu'il avoit ou siecle maintenant enhaï;
 15 bien le lessa veoir, que sa terre en guerpi,
 dedenz une forest en essil s'en foï,
 la devint charboniers, itel ordre choisi.
 Ceste vie mena tant que il affoibli,
 puis revint a l'aumosne en guise de mendi.

1 B A ce que vos v. d. et que a. o. — 3 B a. vos amentevroi — 5 B un bot et maint formi -- 6 B q. mengoient la bouche d. il avoit m. — 7 B m. s'en espoeri — 8 A qui en la c. fu mis -- 13 *Manque dans A.* — 14 A Q. qu'il lessa . . . lessa et e. — 15 *Manque dans B.* — 17 B por Deu qui ne menti

* Pour ces deux personnages voy. *Romania*, XXXII (1903), p. 1 et suivv. M. F. Lot signale, après M. P. Meyer, outre les vers de Thibaud de Marly, une allusion contenue dans la *Prise de Jérusalem*. J'y ajouterai encore la mention suivante, empruntée au *Roman d'Alixandre* (éd. Michelant), p. 2,14: *Je ne vos commanc mie de Landri ne d'Augier*; de même P. Meyer, *Alexandre le Grand*, t. I, p. 117, v. 53: *Je ne vous commens mie de Landri ne d'Anchier*.

20 Mes cil n'est mie povres qui Dex a reampli :
 mout en firent grant feste a Romme, ou il mori.
 Ainsic eüst il ore son aaige feni,
 si fusons en dotance, mes or somes garni
 qu'il sera en la joie dont li orgieus chaï.¹

Le héros de la légende dont le passage cité raconte les grands traits, n'est pas un inconnu. En fait, la conversion de ce noble seigneur fit sur ses contemporains une grande impression, dont plusieurs auteurs anciens se sont faits l'écho, et il fut même bientôt considéré comme un saint.

Pour la biographie de Simon je renvoie surtout aux *Acta Sanctorum*, t. VIII de septembre², p. 711—751, et à l'étude de l'abbé Corblet, publiée dans les *Mémoires de l'Académie d'Amiens*, 2^e série, X (1872—73), p. 197—217. Les sources principales de ces biographies sont la *Vita Beati Simonis comitis crespiciensis et monachi* d'un auteur anonyme contemporain (peut-être moine de Saint-Oyand)³, et Guibert de Nogent (1053—1124), ainsi que la chronique d'Aubry de Trois-Fontaines. Voici un résumé de ce qu'on sait sur la vie réelle du personnage en question.

Simon, second fils de Raoul, troisième du nom, comte d'Amiens et de Crépy, et de sa première femme Adèle, fille de Gaucher II, comte de Vitry et de Bar-sur-Aube, naquit au château de Crépy-en-Valois vers le milieu du XI^e siècle. Raoul III descendait de Charlemagne par Hildegarde, dame de Crépy. A propos de ce prince Guibert de Nogent dit⁴: «Qui quidem Radulphus quam celebris ubique Francorum potentiae fuerit, quas urbes invaserit, quot oppida quaesita mira sagacitate tenuerit,

20 A Mes il — 23 B si fust en aventure — 24 B en la gloire dont li autres c.

¹ Plus loin, laisse VII, il est de nouveau fait allusion au personnage en question, à propos du péché d'avarice:

Mes Symon de Crespi ne puet nus entreprendre;
 mout haï covoitise, son veil fust ele mendre,
 que je voi partout si eslargier et estendre, etc.

² Antverpiæ 1762, in-fol.

³ Publiée d'abord par d'Achery, *Guiberti abbatis de Novigento Opera* (Parisiis, 1651, in-fol.), p. 671—8; puis par Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc. VI, pars II, p. 378—86; enfin par les Bollandistes, *Acta Sanctorum Septembris*, t. VIII, p. 744—50.

⁴ D'Achery, *Guib. de Novigento*, De vita sua, l. I, cap. X.

multi superstites, qui eius actuum meminere, sunt testes.» Par héritage, par alliance ou par usurpation il était devenu comte ou seigneur d'Amiens, de Crépy, du Valois, du Vexin, de Pontoise, de Mantes, de Chaumont, de Bar-sur-Aube, de Vitry, de Péronne et de Montdidier.¹

La mère de Simon mourut en 1053.² En 1062 Raoul répudia sa seconde femme, Aliénor Haquenez ou Hahaïs, et épousa Anne de Russie, veuve du roi Henri I^{er}, avec laquelle il était apparenté au cinquième degré. Cette union le fit excommunier par le pape Alexandre II et le brouilla avec Philippe I^{er}. Il mourut en 1072³ ou en 1074, et fut enterré au prieuré de Montdidier, dans un tombeau qu'il s'était fait construire de son vivant.

Guillaume le Conquérant, qui était, par sa femme Mathilde, parent de Simon, se chargea de l'éducation de celui-ci et le garda à sa cour jusqu'en 1064, où le jeune homme retourna à Crépy. Après la mort de son frère aîné, Simon, devenu héritier présomptif, fut associé, dès 1069, par son père au gouvernement du comté d'Amiens.⁴ A la mort de Raoul son fils devint le plus grand seigneur terrien du royaume.

Après des luttes que Simon eut à soutenir avec Philippe I^{er} et Hugues Bardoul, beau-père de sa sœur Alaïs, la paix fut conclue en 1075.⁵ Peu de temps après, Simon fit demander au pape Grégoire VII comment il pourrait venir en aide à l'âme de son père, mort excommunié. Il lui fut répondu qu'il devait enlever le corps du défunt de Montdidier, ville que le comte avait prise de force à son propriétaire légitime, distribuer d'abondantes aumônes et faire célébrer des messes solennelles. Le fils se conforma pieusement aux prescriptions du pape, et le corps de Raoul fut exhumé et transféré de Montdidier à l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy. D'après un acte de donation, signé de Simon et daté «in Crespeiaco castello XI Kalendas Aprilis anno Incarnati Verbi MLXXVII»⁶, cet événement eut lieu trois ans après la mort de Raoul.

¹ Corblet, *o. c.*, p. 198.

² V. d'Achery, *ouvr. cité*, p. 597.

³ Selon les Bollandistes, p. 726.

⁴ Corblet, *o. c.*, p. 201.

⁵ *Acta Sanctorum*, p. 726.

⁶ Cette chartre a été reproduite, d'après le cartulaire de Crépy, en premier lieu par d'Achery, *Guib. de Novig.*, p. 596.

Sollicité par ses vassaux de contracter un mariage avantageux, Simon feignit de se prêter à leur désir, et se fiança avec la fille du comte de la Marche d'Auvergne, Hildebert II; mais il persuada secrètement à la jeune fille de prendre le voile, et la fit conduire par deux parents au monastère de la Vau-Dieu, dans le Jura. Un peu plus tard, après avoir fait de riches dons à divers couvents et églises, Simon lui-même, — à qui Guillaume le Conquérant voulait donner en mariage sa fille Adèle, qu'il avait refusée à Robert Guiscard, duc de la Pouille, et à Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, — se rendit, accompagné de quelques gentilshommes de sa famille, à l'abbaye de Saint-Oyand¹, au pied du Mont-Jura, où il prit l'habit religieux en même temps que ses compagnons. Ses domaines furent divisés entre ses parents. L'acte du comte de Crépy produisit une grande sensation, et plusieurs autres seigneurs suivirent son exemple. Ainsi Hugues, duc de Bourgogne, et le comte Guy de Mâcon se firent moines à Cluny.

Les marques de considération qu'on donna à Simon dans le monastère, le décidèrent bientôt à se retirer avec quelques autres religieux dans un ermitage, situé au milieu d'une grande forêt. Cependant il ne devait pas rester longtemps là non plus. Quelque temps après il fut appelé à Rome par Grégoire VII, qui le reçut avec les plus grands égards. Simon réussit à rétablir la paix entre le pape et Robert Guiscard. Malgré ses prières il ne put obtenir la permission de retourner immédiatement à sa retraite. Ayant passé une nuit dans les grottes vaticanes, il y contracta une maladie à laquelle il ne tarda pas à succomber. Après s'être confessé au pape et en avoir reçu l'absolution, il mourut le 30 septembre 1080 ou 1082², âgé d'un peu plus de trente ans. Il fut enterré dans la basilique Saint-Pierre, au milieu d'un immense concours d'assistants.

Voilà les traits essentiels de la vie de Simon de Crépy. Comme nous l'avons déjà dit, la conversion soudaine de ce grand seigneur ne laissa pas de produire une impression profonde dans le pays, et il n'est pas étonnant que la tradition ait enrichi de détails plus ou moins fantastiques tant sa conversion elle-même

¹ Ou de Saint-Eugende; elle prit au XIII^e siècle le nom de Saint-Claude. Voy. Corblet, *o. c.*, p. 210.

² Corblet, *o. c.*, p. 216.

que la vie qu'il mena après avoir renoncé à ses dignités mondaines.

Déjà Guibert de Nogent parle de l'effet produit sur Simon par la vue du corps décomposé de son père, et donne ce fait comme la cause principale de sa décision imprévue.¹ C'est ce que font également, en ajoutant des particularités plus précises, aussi bien Thibaud de Marly (cf. ci-dessus) que les auteurs inconnus des deux poèmes qu'on va lire plus loin, et que je désignerai par les titres : 1^o *Dou conte Symon*, 2^o *Histoire du filz du conte de Crespi*.

II. Les poèmes français et la légende latine.

Tandis que Mabillon et, à sa suite, les Bollandistes² et l'abbé Corblet ont signalé le fait que Simon de Crépy figure dans les Vers de Thibaud de Marly³, nos deux poèmes sont restés à peu près inaperçus. Le plus ancien, qui remonte, au moins, jusqu'au XIII^e siècle, ne nous est conservé, à ma connaissance, que par un seul manuscrit, qui est malheureusement inachevé. Le récit, qui commence par un portrait moral du père de Simon, entremêlé de considérations sur la toute-puissance de la mort, raconte l'exhumation du corps de Raoul et s'arrête peu après la conversion de Simon et de ses « douze pairs », au moment où le saint homme va se séparer de ceux-ci. Par conséquent il n'y est parlé ni de son métier de

¹ «Causam adeo maturatæ conversionis hanc aliqui fuisse ferunt. In quodam oppido quod sibi usurpatione potius quam hæreditate provenerat, eiusdem patris reliquiæ conditæ fuerant. Quod filius, verens ne animæ patris officeret, ad illud quod sibi ex iure constiterat deferre proposuit: quo ante delationem detecto et sub oculis filii ad nudum relevato, cum potentissimi genitoris quondam ferocissimi tabidum attendisset corpus, ad contemplationem miseræ conditionis se contulit. Et exinde quicquid sublimitatis sibi arridebat et gloriæ fastidire iam cœpit». (*De vita sua*, lib. I, cap. X.)

L'auteur de la *Vita* anonyme se borne à dire à propos du transfert du corps de Raoul : «Ecce vir Dei hoc in facto perterritus timore, si mundum antea contemptibilem, tunc horribilem iudicavit; et si in aliquo dilexerat quasi anguem venenosum fugiendum perdocuit» (p. 745). Ici Simon est donc représenté comme ayant, dès l'origine, un caractère pieux et ascétique.

² *Acta Sanctorum Septembris*, t. VIII, p. 730.

³ Mabillon avait pris ce renseignement dans Fauchet, *loc. cit.*

charbonnier (cf. Thibaud de Marly) ni de sa mort et du miracle qui la suit dans la version dont nous allons parler tout à l'heure. Cependant le poème n'est pas sans mérite. La scène où Simon aperçoit le corps décomposé de son père et où, pour ne pas montrer aux autres le spectacle écœurant, il descend lui-même dans la fosse et enlève de ses propres mains le cadavre, cette scène, quelque horrible qu'elle soit, n'en est pas moins très touchante. Le passage (vv. 169—253) où, le jeune comte ayant fait part à ses vassaux de son projet d'abandonner le siècle, ceux-ci se décident, après quelque hésitation, à le suivre et à partager son sort, contient également de beaux vers.

Le second poème, postérieur au premier de plus d'un siècle, est en revanche complet. Sur le recueil dont il fait partie et les manuscrits qui nous l'ont transmis, voyez plus loin, chap. IV. Après une introduction, prêchant la nécessité de se préparer à l'instant suprême, le poète anonyme raconte d'abord la mort du comte Raoul et la conversion de Simon, causée par le spectacle terrifiant qu'offrait le corps de son père, décomposé et rongé par des bêtes immondes. L'exhumation du corps de Raoul a lieu, non par suite d'un ordre du pape, comme l'indiquait l'ancienne *Vita* latine, mais — conformément à ce que racontait le poème *Dou conte Symon* — à cause de la prochaine consécration de l'église de Crépy, où le comte était enterré. Ensuite nous assistons au pèlerinage de Simon à Rome, où, pour gagner sa vie et

«pour ce que le charbon noir porte
remembrance de chose morte»,

il se fait charbonnier, à ses macérations et à sa mort, survenue sous l'escalier de la maison d'un cardinal, à qui il s'était confessé et à qui il avait révélé le secret de son nom et de son origine. La mort de Simon est illustrée d'un miracle : au moment où le saint homme rend son âme à Dieu, les cloches de toutes les églises de Rome se mettent à carillonner d'elles-mêmes. Le poème se termine par des considérations sur la fragilité et la vanité de la puissance mondaine et par des exhortations à l'humilité, adressées surtout aux «orgueilleux de bas parage».

L'auteur de ce poème dit lui-même, dans le prologue de sa compilation, avoir emprunté le fond de ses récits à des «histoi-

res authentiques» — c'est-à-dire des récits latins —, auxquelles il s'est pourtant permis d'ajouter quelques «accessoires», selon l'usage

que ceulx meïsmes pas n'eschivent
qui la vie des sains escrivent.

En effet nous possédons encore aujourd'hui une «histoire» pareille, qui, si elle n'est pas la source directe de notre poème — et de celui du *Conte Symon* —, offre du moins une version qui contient tous les traits essentiels de la légende, telle qu'elle est présentée dans l'*Histoire du filz du conte de Crespi*.

Le récit en question se trouve dans un recueil d'anecdotes et de légendes, composé peu après le milieu du XIII^e siècle par un dominicain nommé Étienne de Bourbon.¹ Cet ouvrage était destiné aux prédicateurs, auxquels il devait fournir des *exemples* à l'appui de tous les sermons qu'ils pouvaient avoir à prononcer. Développant une idée conçue déjà par Jacques de Vitry, l'auteur a fait rentrer dans un vaste cadre tous les récits moraux qu'il a pu rassembler, les uns tirés d'écrits antérieurs, livres historiques, vies de saints, légendes, etc., les autres empruntés aux événements contemporains, aux souvenirs personnels de l'auteur et aux traditions qui lui avaient été transmises de vive voix. Il a réparti ses *exemples* en sept livres, correspondant aux sept dons du Saint-Esprit; chaque livre est divisé en *tituli*, subdivisés à leur tour en chapitres.² Le récit qui nous intéresse ici se lit dans le livre I (*De timore*), tit. 7 (*De timore mortis*), et dans le chapitre qui traite *De memoria mortis*. Le voici³:

Notandum autem quod memoria mortis ad multa valet homini: primo, ad humiliacionem; secundo, valet ad contemptum mundi.

Item audivi a fratre Galterio de Letis quod, cum quedam ecclesia consecraretur de Crespi, in qua erat comes sepultus, et deberet inde extrahi propter consecrationem, patefacto ejus sepulcro, apparuit immanissimus bufo super faciem ejus, eam corrodens, et alii vermes et serpentes, ad quorum aspectum et horrorem omnes

¹ *Anecdotes historiques, légendes et apologues, tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon*; p. p. A. Lecoy de la Marche, Paris, 1877 (Soc. de l'Hist. de France).

² Cf. Lecoy de la Marche, *o. c.*, p. XIII, XIX.

³ *O. c.*, p. 66.

resilierunt. Filius autem dicti comitis juvenis, hoc audiens, accessit et, visa carnis paterne sanie et vermium diversitate et horrore, incepit mestus cogitare de morte et quam vane sunt mundi divicie et delicie et honores: unde, relictis omnibus, fugit, cogitans se fore beatum si pauper fieret pro Christo. Quidam autem domicelli ejus, eum sequentes et invenientes, nec eum revocare valentes, venditis equis et rebus et pro Deo erogatis, ad monicionem ejus eum pauperem pauperes sequebantur [P. 67]; quos ipse licenciavit et ab eis affugit, ne emollirent cor ejus. Romam venit, ubi factus est carbonarius et secretum suum cuidam cardinali, cui confessus est, et statum suum revelavit. Cum autem post plures annos semel urbem intrasset ad vendendum carbones et in domum dicti cardinalis confessoris sui carbones deportasset, arreptus ibi infirmitate, post suscepta sacramenta omnia, pauper jacens sub gradu, ad Dominum migravit. Quo facto, omnes campane urbis per se sonuerunt; quod cum papa miraretur, cardinalis, confessor ejus, revelavit causam. Homines autem terre sue existentes in curia, audientes hoc, quem vivum querebant, mortuum invenerunt. ¹

Comme on le voit, aucun des traits, purement légendaires, relevés tout à l'heure à propos du *Filz du conte de Crespi*, ne manque dans le récit latin. Ici comme dans les deux poèmes français le comte Raoul est enterré à Crépy, non pas à Montdidier; l'exhumation est motivée par le fait que

l'église
de Crespi deut estre sacree. ²

La cause de la conversion de Simon, c'est uniquement la vue du corps de son père et des bêtes immondes qu'on trouve dans le tombeau. Après s'être retiré du siècle, et ayant quitté même ses fidèles compagnons, Simon va à Rome, où il se fait charbonnier, et meurt enfin exactement dans les mêmes circonstances que j'ai relatées ci-dessus en résumant l'*Histoire du filz du conte de Crespi*. Dans le recueil latin comme dans le poème français l'histoire du jeune comte de Crépy est donnée comme exemple de l'utilité de la crainte de la mort, qui attend tous les hommes et devant laquelle ils sont tous égaux.

Que le récit d'Étienne de Bourbon ne soit en tout cas pas

¹ D'après une note de l'éditeur, la même histoire est répétée en abrégé plus loin dans le manuscrit.

² Hist. du filz du conte de Crespi, 158—9; cf. Dou conte Symon, 73.

la source directe et unique où ait puisé l'auteur de l'*Histoire du filz du conte de Crespi*, c'est ce que prouve le fait que les noms du héros et de son père ne sont pas mentionnés dans le texte latin. Le poème *Dou conte Symon* est probablement antérieur à l'ouvrage du dominicain. D'autre part il est évident que celui-ci reproduit très fidèlement la tradition de laquelle dérivent les textes français.

Dans un détail le poème *Dou conte Symon* se rapproche plus que l'autre de la légende latine — et, si l'on veut, de la vérité historique. Ici Simon ne s'en va pas seul, mais accompagné de quelques amis, dont cependant il se sépare bientôt. Cette divergence ne saurait pourtant prouver l'existence de deux sources différentes. L'*Histoire* abrège un peu, ce qui se comprend d'autant plus facilement que, dans le récit latin qu'on vient de lire, Simon s'enfuit d'abord tout seul, puis est rattrapé par quelques «damoiseaux», qui se joignent à lui, mais qu'il quitte bientôt après.

En ce qui concerne la version que Thibaud de Marly a suivie dans le passage cité au commencement de cette étude, il est à remarquer que ce poète, tout en faisant de Simon un charbonnier, comme Étienne de Bourbon et les auteurs anonymes de nos poèmes français, ne lui fait pas exercer ce métier à Rome, où il meurt plus tard, mais dans la forêt où il s'était réfugié «en essil». Cette version se rapproche évidemment davantage de la réalité historique; elle reflète, en l'altérant déjà un peu, il est vrai, le récit primitif de la vie solitaire que Simon mena dans la forêt où il s'était retiré après avoir quitté le couvent, et sur laquelle le biographe contemporain racontait entre autres choses ceci: «Cœpit namque, ut de proprio manuum viveret, scindere cum securi. (Cibus erat tenuis, panis cum aqua, legumen et poma sylvestria cum labore gravi, et hoc semel in die, excepta dominica et die solemni)». ¹

Il est manifeste que la légende de Simon de Crépy a été influencée par une autre légende, extrêmement répandue au moyen âge dans tout l'Occident et particulièrement en France; je veux parler de celle de saint Alexis. Ce fait se comprend aisément. Comme Simon de Crépy, Alexis était le fils de parents riches, comme lui il abandonna femme, famille et richesses pour mériter

¹ AA. SS., t. VIII de septembre, p. 748; Guib. de Nogent, p. 675.

par une vie de pauvreté et de privations les joies du ciel¹; l'un et l'autre moururent à Rome. Étant donné ces analogies originaires entre les deux légendes, il n'est pas étonnant que le récit de la mort de Simon de Crépy ait été modelé sur celle de saint Alexis: comme celui-ci Simon meurt inconnu sous un escalier; trois des versions françaises de la *Vie de saint Alexis* publiées par G. Paris et L. Pannier dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, VII (1872), racontent que — pour citer la rédaction rimée du XIII^e siècle² — au moment où les anges

emportent l'arme vers le chiel liement,
li sain de Rome sonent communeument,
si ke nus hon n'i sace ne n'i tent,
mais de lor gret sonent si douchement;

et de même nous lisons dans l'*Histoire du filz du conte de Crespi*, vv. 537--41, que

en tesmoing et en memore
de son salu et de sa glore
touz les sains de Romme sonnerent
tout par eulx, quant l'ame emporterent
les anges ou ciel liement.

La ressemblance entre les termes mêmes employés dans les deux poèmes est trop grande pour être fortuite. Il est à remarquer d'ailleurs que ce miracle — qui se retrouve aussi dans d'autres légendes de saints — n'est pas mentionné dans la *Vie de saint Alexi* qui forme le 18^e récit du recueil dont notre poème fait partie.³

Il n'est pas jusqu'à la dernière phrase du texte d'Étienne de Bourbon («Homines terre sue . . . quem vivum querebant mortuum invenerunt»)⁴, qui ne rappelle la légende de saint Alexis: on se souvient que le père de celui-ci l'avait longtemps fait chercher en vain, et qu'Alexis n'est retrouvé, ou du moins reconnu, par ses parents qu'après sa mort.

¹ En fait l'auteur de la *Vita* anonyme compare expressément Simon à saint Alexis. Cf. *AA. SS. Sept.*, VIII, 746.

² Vv. 1046—49; *ouvr. cité*, p. 310.

³ Cf. plus loin, p. 24 sqq.

⁴ Il est vrai que cette phrase n'a pas de pendant dans le poème français.

III. Le poème Dou conte Symon.

a. Le manuscrit.

Le poème, ou plutôt le fragment, *Dou conte Symon*, d'un auteur inconnu, se trouve dans le manuscrit Bibl. nat. nouv. acq. fr. 4276, qui contient des «Miracles de Notre-Dame et autres poésies dévotes». C'est un manuscrit sur parchemin, du XIV^e siècle; selon une note qui se lit à la fin du volume (fol. 143 v^o), il appartenait en 1376 à un certain Hugues Guiot, de Nevers. Cf. le *Catalogue général des manuscrits français*, de H. Omont, Nouv. acq., I,¹ p. 158. Notre poème occupe les ff. 92 v^o—99 r^o. A la fin une autre main du XIV^e siècle a ajouté ces mots : Explicit du conte Symon.

Les cahiers du manuscrit se composent en général de douze feuillets. Un cahier complet finit avec le fol. 96; les ff. 97—99 forment un cahier à part, après lequel suit de nouveau un cahier de douze feuillets. Entre les fols. 98 et 99 un feuillet (= l'autre moitié du fol. 98) a été enlevé; il en reste un bord étroit, permettant de relier le cahier. Il ne paraît pourtant pas y avoir de lacune dans le texte à cet endroit. D'autre part il est évident que la fin du poème manque.

Le texte de cette copie est très défectueux, présentant un grand nombre de vers fautifs, de leçons corrompues et de lacunes. Il m'a donc fallu avoir recours bien souvent à la conjecture; plus d'une fois j'ai dû renoncer à toute tentative de rétablir le texte primitif.

b. Versification et langue. Origine et date du poème Dou conte Symon.

VERSIFICATION.

Le poème est écrit en alexandrins accouplés deux à deux par la rime.

En ce qui concerne le rapport de la construction des phrases avec celle des couplets, M. P. Meyer a montré, dans la

¹ Paris, 1900.

Romania, XXIII (1894), p. 1 et suivv., que dans les plus anciens textes composés dans cette forme, l'arrêt du sens a lieu, en règle générale, après le deuxième vers d'un couplet, et que jamais une phrase ne commence après le premier, à moins que cette phrase ne soit complète en un vers. Le premier poète qui se soit soustrait délibérément à la règle traditionnelle semble être Chrétien de Troyes.

L'auteur de notre poème ne se fait pas faute de briser le couplet, sans toutefois paraître rechercher cette coupe; cf. les vv. 33, 45, 71, 73, 91, 93, 95, 107, (111,) 171, 175, 197, 199, 205, 207, 253, 309, 319.

Enjambement d'un couplet au suivant se rencontre aux vv. 14—15, 22—3, 38—9, 68—9, 72—3, 112—13, 190—1, 200—1, 242—3, 268—9, 318—19.

Des 161 rimes du poème¹, 42 sont féminines. Parmi les rimes masculines, 52, si j'ai bien compté, sont léonines; toutes les autres sont riches, excepté les suivantes: *fist* : *mesprist* (corr. *mesfist*?) 15, *ahan* : *huan* 103, *honteusement* : *boillant* 129, *vi tel* : *a el* 155, *amé* : *esté* 171, *avoir* : *manoir* (corr. *avoir*, subst.?) 189, *enlumina* : *plora* 219, *sans nous* : *avec vous* 251, *pitié* : *appareillié* 253, *truant* : *querant* 281, *non* : *raison* 295, .xxxii. *anz* : *ahans* 297.

On sait qu'il est admis dans l'ancienne poésie française qu'un mot peut rimer avec lui-même, pourvu qu'il soit employé chaque fois dans un sens différent. Il y a plusieurs exemples de cette licence dans notre poème; cf. les vers. 1—2, 25—6, 33—4, 49—50 (*tout* : *par tout*), 181—2. On observera plus particulièrement les rimes 93—4 *a gre* : *de gre*, 107—8 et 197—8 *grant* : *en grant* (cf. la note du v. 108), 255—6 *departirent* (aqt.) : *se departirent*, et 193—4 *trestoz les sains dou monde* : *quanqu'apent a cest monde* (= *siecle*), où la différence de sens est bien petite. Les rimes identiques 55—6 et 203—4 sont sûrement dues au copiste.

LANGUE. PHONÉTIQUE.

Voyelles. Devant une nasale *ai* et *ei* se confondent; cf. *mains* (manos) : *mains* (minus) 53. — On trouve quelquefois des rimes de *an* : *en*; ainsi *tens* (tempus) : *arestens* 31, *honteusement* : *boillant* 129. *Tans* paraît être la forme ordinaire en

¹ Un couplet (vv. 223—4) est défectueux.

picard; cf. Haase, *Verhalten der pik. u. wallon. Denkm. in Bezug auf a und e vor gedecktem n.*¹ L'adj. (subst.) *peneant* pœnitentem, qui rime avec *penant* 259, a subi l'analogie des participes présents. Il se rencontre en rime avec *an* aussi ailleurs; v. Suchier, *Reimpredigt*, p. 70. Que pour l'auteur *an* et *en* ne soient pas absolument homophones, c'est ce que prouve le fait que la rime *peneant : penant* est suivie immédiatement d'une paire de vers eu-*en*, *richement : pauvrement* 261. Notre poète apporte un soin trop minutieux à sa versification pour qu'il se fût permis de faire succéder deux couplets sur la même rime.²

e < a lat. ne se trouve pas en rime avec *ie*. Cf. d'un côté les rimes *embracier : rebracier* 5, *rotiers : rotiers* 33, *moustier : mestier* 71, *aouchiez : entouchiez* 83, *chief : meschief* 141, *lessier : eslessier* 157, *pechiez : entechiez* 229, *pitié : apareillié* 253, *mangier : dangier* 267, 319, *laidangiez : jugiez* 299; d'un autre côté les rimes en *-e*: 9, 17, 23, 29, 93, 101, 127, 151, 155, 163, 165, 171, 179, 187, etc. — Graphies comme *acusier (-are)* 228, *deners (-arios)* 284, reviennent au copiste.

ë tonique + yod donne le résultat *i*: *pris* (pretium) : *apris* 36. A remarquer spécialement la forme *enti(e)r : mentir* 100. On sait que le représentant de *integrum* s'associe généralement aux dérivés en *-ier < -arium*. Selon Suchier, *Aucassin et Nicolette* (6^e éd.), p. 75, la réduction de *ie* à *i* (surtout devant *r*) a lieu à Liège et en Artois.³ — Le prés. subj. du verbe *aferir*, *aferie* (: *fiere fera*) 81, a été refait sur l'indic. *aferit* **afferit*.

Au sujet de la voyelle *i* il n'y a à remarquer que la rime *aisius* (cas sujet de *aisif*) : *malicieus* (trissyllabique) 28. Pour des rimes analogues, propres au dialecte picard, voy. Tobler, *Vrai Aniel*, p. XXVI ss.⁴ Cf., dans le corps des vers, les graphies *vieux vilis* 26, en regard de *mix* (= *mius*) *melius* 243.

Le produit de *ö* latin libre est encore une diphtongue (ascendante), comme le prouve la rime *cuier : quier* (quæro) 25.

¹ Halle, 1880.

² Le copiste écrit assez souvent *an* au lieu de *en*: *prandre* 5, 7, *prant* 53, 63, *aprandre* 8, *aprant* 131, *commant* 147, 176, 219, *s'an va* 235, *mandiant* 267; quelquefois *en* au lieu de *an*: *arestens* 32.

³ Cf. *entirs : espirs* Mousket 5970, 9386, 10562, : *martyr* ibid. 6538, : *safirs* ibid. 23619, *entire : -ire* Rom. d'Alix. 464, 28, *mentirs : entirs* Ju S. Nic. 204, 38.

⁴ Cf. aussi Suchier, *Aucassin*, p. 75 s.

Pour des rimes de *ue* : (*i*)e cf. par exemple *querent* : *muerent* Brut 9746, *muert* : *requiert* Eneas 8789, *requierent* : *muerent* ibid. 9431, *Minerve* : *trueve* Troie 26015, *moerent* : *requerent* St. Grégoire 2645¹, *demere* : *pere* ibid. 211, *mulier* : *quer* Octavian 95, *oes* : *pres* Ren. le nouv. 3445, *muet* : *recet* Gauv. 4877, *trueve* : *crueve* (crepat) Végèce 4218, *muevent* : *lievent* ibid. 10850, *trieve* : *lieve* ibid. 10955.²

La diphtongue *ou*, provenant de *ō* lat. + *u* (< *l*), passe à *au*; ainsi *saus* (*solidos*) : *saus* (*salvos*)³ 37. Cf. aussi la graphie *recauper* 242. C'est là un phénomène picard-wallon; cf. Tobler, *Vrai Aniel*, p. XXX, Schwan, *Zs. für Rom. Philol.*, XII, 211; Östberg, *Les voyelles vélaires*, p. 47 ss.

Une rime assez notable est *tort* (*tōrtum*) : *retort* (prés. subj. de *retorner*) 177.⁴ Nous avons encore là, si je ne me trompe, un trait dialectal propre au nord et au nord-ouest; cf. les rimes *ors* (*ursum*) : *fors* Renart, br. XI, 2041, *fors* : *cours* ibid., br. XVI, 129, *vo* : *fo*, *vo* (= *vostre*) etc. Berte XXXII, *renoe*, *desnoe* : *groe*, *roe*, *voe* etc. ibid. XXXIII, *sorcoste* : *ajoste* Clef d'Amors 841, *oste* : *ajoste* ibid. 1059, *graciouse* : *ose* ibid. 2291, *morne* : *torne*, *sejourne*, *aorne* Livre des Manieres XXVI, *morne*, *a orne* : *aorne*, *sojorne* ibid. CCIII, *atourne* : *morne* Escoufle 129, *retorne* : *morne* Rose 7980.⁵

ō latin entravé donne *o* fermé (*ou* mod.). Dans l'adjectif *estot*, *estote stultum*, -a, rimant avec *trestot* 290, *toute* 51, l'*u* (*o*) provenant de l'*l* vocalisé a été absorbé par la voyelle à peu près identique qui précède.

Consonnes. L'auteur ne distingue pas *z* de *s*, comme le montrent les rimes suivantes: *tens* : *arestens* 31, *defois* : *fois* 67, *fors* (*fortis*) : *fors* (*foris*) 145, *aconsumés* : *mes* (*mansum*) 151, *nus* (*nudos*) : *nus* (*nullus*) 265. Cf. aussi les graphies *poings* (*pugnos*) 199 et *poings* (*punctum* + *s*) 200, *contés* et *trouvés* 19, *assés cremus* 30, *mors enfois* 71, *serés* 203, *servés* 204, *donnés* 207,

¹ *Romania*, XII, 188.

² Cf. Wendelborn, *Sprachliche Untersuchung der Reime der Végèce Versification des Priorat von Besançon* (Diss. Bonn, 1887), §§ 23, 40.

³ Ou bien le second mot représente-t-il **sol(vi)tos*?

⁴ Cf. la graphie *tourt*, au v. 112. — Le prés. *sort*, qui rime avec *sort surdum* au v. 91, représente le lat. *surgit* (inf. *sordre*, *sourdre*).

⁵ Comme on le voit, la confusion de *o* et de *o* a lieu surtout devant *r* + cons.

donrés 209, *verrés* 210, etc., de même *embrasast* pour *embraçast* 144, *se dist* pour *ce dist* 320, *se me semble* 243; par contre *ci* pour *si* 83, *cil* pour *s'il* 235, 239, 292, *mueblez* 255. On sait que cette confusion a lieu plus tôt dans les dialectes du nord que dans le centre de la France. — La rime *malicieux* : *aisius* 27 rend du moins probable que l'auteur a prononcé *malisieus*, avec une *s* douce;¹ cf. les formes bien connues en *-ise* < *-itia* (*-itium*) : *covoitise*, *justise*, *juïse*, *servise*, *gentelise*, etc. — Mentionnons aussi la rime *boiche* : *boche* 121, où le second mot ne peut être que le prés. subj. de *boter* < germ. *botan* (quasi **botteat*), forme picarde sur laquelle on peut voir Meyer-Lübke, *Gr. Rom.*, II, § 147.

Les dentales non appuyées tombent toujours dans ce texte; cf. les rimes *merci* : *ci* 109, 293, *ami* : *esrami* (part.) 221, *festu* : *vestu* 257. De même *parti* (part.) : *departi* (préter.) 213. Les graphies *salut* 8, *jut* **jacutum* 74 sont donc imputables au copiste.

l suivi d'une consonne se vocalise naturellement; après un *o* fermé ou un *u* elle disparaît complètement: *estot* 290, *estote* 51 (cf. ci-dessus), *nus* (*nudos*) : *nus* (*nullus*) 265² — Je ne cite que pour mémoire la rime *chainsil* : *essil* 183.

MORPHOLOGIE.

L'auteur observe soigneusement les règles de la déclinaison. Le nominatif sing. masc. des substantifs et des adjectifs prend une *s*: *Simons*³ : *semons* 13, *aisius* : *malicieux* 28, *arestans* : *tens* 32, *aconsummés* : *mes* 151; de même, par analogie, *affaires*⁴ : *repaïres* (2^e pers. prés.) 88, à côté de *pere_ot* 27, *pere_or* 125, forme normale de *pater*. La rime *est gent* (masc.) : *tant de gent* 140 peut se corriger en *genz* : *genz*. — Le neutre sans *s* est normal: *si* (*li*?) *soit por Dieu conté* : *conté* (subst.) 192. — Au nom. plur. les masculins n'ont pas d'*s*: *fable* : *diabie* 113, *li per* : *sopper* 164, *sont esperdu* : *avons perdu* 185, *si per* : *recauper* 241, *li peneant* :

¹ Cf. plus haut, p. 17.

² De même après *e* : *a* dans la graphie *crues* **crudalis* 31, 296, pour laquelle on peut voir *Bestiaire de Phil. de Thaum*, p. LIV.

³ *Ot a non Simons*.

⁴ Ce mot, actuellement fém., est en anc. fr. souvent masc.; cf. *Et li oferes demorra* Rustebuef, *Mestre Guill. de Saint-Amour*, 62; *tout ton affaire* Balaban 2441, *Li rois esgarde son affaire* ibid 3085, etc.

vont penant (gérond.) 259. — Masculins imparisyllabiques: nous en reucontrons dans le texte: *quens* comes 15, 156, 161, 169, 189, etc., acc. *conte* 13, 17, 98, *hons* homo 37, 46, acc. *home*, *homme*, 202, 205, plur. *hommes* 55, *compaigns* 278, plur. *compaignons* 153, (*sire*, *sires* 21, 89 etc., acc. *seignour* 251).

Il est impossible de dire si, dans la langue de l'auteur, les féminins de la 3^e déclinaison latine prenaient une *s* au nom. sing., ou non. Dans les rimes *puor mout grant: en grant* 107 et *destrece grant: en grant* 197, on peut introduire la forme *granz* partout; cf. Tobler, *Vrai Aniel*, note du v. 2. D'un autre côté la rime *riens: fauriens* 231 ne prouve pas grand'chose non plus, puisqu'on rencontre souvent la forme *riens* même au cas régime.

Les adjectifs à une seule désinence latine ne prennent pas d'*e* au féminin; cf. ci-dessus, le fém. *grant*, et en outre, *puant charoigne* 90, *tel paour* 116, *quel le* (fém., forme picarde pour la ¹) *ferons* 223.

A côté des formes ordinaires des pronoms personnels *nostre*, *vostre*, on trouve les picardismes *no* et *vo* (tirés de *noz* nostros, *voz* *vostros): *no sire* 248, *vo pere* 91, 114, *vo cors* 129, *vo honteuse mort* 132, *vo vie* 133.

Le prés. subj. des verbes de la 1^{re} conjugaison ne présente pas d'*e* analogique dans les exemples suivants: *que je l'ament: pleinement* 174, *retort* (retornet): *tort* 178. Par contre: *n'est si puant charoigne qui a celi s'apere* (: *pere*), de *aparer*, 90. Quant à la forme *lai*, rimant avec *delai*, au v. 208, il est difficile de dire si elle est au subjonctif ou à l'indicatif (1^{re} pers.). — La 1^{re} pers. du prés. indic. de *trover* est *truis* 97.

Le futur de *laier* est *laira* 21, *lairons* 67, comme celui de *donner*, *donrai* 22, *donrés* 209. En revanche la mesure exige, aux vv. 45 et 49, la forme trissyllabique *metera*, particulièrement fréquente chez les poètes picards.² Le futur d'*estre* est *ert* 23, 24. De même à l'imparfait, *ert* 28, 30, 33 (à côté de *estoit* 29, 30, etc.). — La 1^{re} pers. plur. du conditionnel se termine en *-iens*, dans *fauriens: riens* 232 (cf. ci-dessous).

Le prétérit de *voloir* est *vost* (*volsit) 18, 32, 93. — Mentionnons enfin le part. prés. *vaill[iss]ant*, assuré par le mètre au v. 257.

¹ Cf. la note du vers.

² Cf. Foerster, *Chevalier as .ii. espees*, p. LVII; Suchier, *Aucassin*, p. 80.

ÉLISION ET HIATUS. CONTRACTION.

Je me bornerai à relever les cas d'hiatus suivants: *que oster* 75, *que il* 144, *se il* 205, *si ont* 264 (à côté de *s'il* 34, 239, *s'ele* 9, 61, etc.), *si* (sic) *en* 35, *si est* 52, *si ot* 253 (mais *s'est* 59, 61, 62, 65, 96, *s'escotons* 324), *mes que je a Dieu veigne* 138, *tu as* 125, *li uns* 220, 223, à côté de *l'um l'autre i boche* (corr. *li uns l'autre i b.?*) 122, *mieudrè a retenir* 4, où il serait pourtant facile d'écartier l'hiatus en introduisant [et] devant *mieudre*. Au v. 143 j'interprète la graphie *qui* comme *qu'i* < *qui i* (malgré *qui a* 246). D'autres cas d'élision à signaler sont *n'eritage* 191, *s'ame* 250.

Les seuls cas de contraction ou d'«élision interne» que j'aie remarqués, sont les suivants: *malicieux* (trissyllabique) 27, *esmus* 33, *f(e)ismes* 233, *fauriens* 232, 234 (où le copiste écrit *faudrions*).¹ *Toutevois* 211, à la fin du premier hémistiche, ne prouve rien; *oés* 219, *deussez* 283 et *disoient* 290 se corrigent facilement. Au lieu de *ne le preist*, comme porte le manuscrit, je lis *nel preïst* 48;² cf. *fèist* 37, *veïst* 40, *veü* 123, *eüst* 38, 39, 41, *eü* 116, *peüssent* 269, *seür* 305, *oöz* 76, *enfois* 71, *foir* 198, *(ra)sëoir* 119, 120, etc. Quelquefois le scribe supprime une voyelle exigée par le mètre: *j[è]ut* 74, *v[o]oir*³ 118, *p[o]oir* 158.

L'ensemble des traits linguistiques que je viens de signaler démontre suffisamment que le texte a été composé dans la première moitié du XIII^e siècle⁴, par un poète dont la langue présente plusieurs traits propres aux dialectes du nord. Il me paraît très probable que le lieu d'origine du poème est à chercher dans le voisinage de la patrie de son héros, peut-être à Amiens, ou dans le diocèse de Beauvais, où l'on célèbre encore aujourd'hui la fête de Simon (5 oct.).⁵

¹ Le caractère monosyllabique de *ie* aux 1^{re} et 2^e pers. plur. de l'imparfait et du conditionnel est général en picard et en wallon. Voy. Suchier, *Zs. für Rom. Philol.*, II, 281, et *Aucassin*, p. 80.

² Au v. 70 on pourrait facilement changer le premier hémistiche: *Ainc ne le pot garir*, en *Onques nel pot garir*.

³ Cf. *voair* 110.

⁴ Ou peut-être déjà à la fin du XII^e. Les traits archaïques les plus notables sont la conservation parfaite de la déclinaison et le caractère ancien de la conjugaison.

⁵ Voy. Corblet, *l. c.*, p. 197. — Pour le caractère picard du parler du Beauvaisis v. l'article de G. Krause, *Zur Mundart des Departements Oise*,

Le copiste du manuscrit était originaire de l'est de la France; c'est ce que prouve la présence simultanée des traits suivants: *an* pour *en* (cf. p. 18, n. 2); *n'a je* 136, à côté de *mangesent* 269; ¹ *poines* *poenas* ² 32; *viost* **volet* 5, 306, forme berriçonne; ³ *murtre* ⁴ 239; *orguil* 70, *vuil* **voleo* 135, 137, 173, 194, 195, 196; ⁵ *oi* < *o* devant une chuintante ⁶: *boiche* 101, 105, 114, 119, 121, *toiche* 106; *u* pour *o* devant nasale + cons. ⁷: *voluntiers* 167, 270, *munde* 193, *munder* 195; *repëuissent*, forme wallonne(-picarde) et lorraine, ⁸ 270; *quenoistre* 42, forme avec laquelle on peut comparer *menoie*, *tenoire*, *demesalle*, cités par Apfelstedt, *Lothr. Psalter*, p. XXVI; la persistance du *t* non appuyé dans *salut*, *jut* (cf. ci-dessus), phénomène propre au nord, au nord-est et à l'est; ⁹ *esragent* **exradicant* 199; ¹⁰ *m* final pour *n*, non seulement devant une labiale, comme dans *em plain sermon* 11, *em puis* 193, mais aussi dans *um conte* 13, *l'um l'autre* 122, *um seul* 215, *chascum* 115, 229, *aham* 103, phénomène dont Goerlich, *o. c.*, p. 108, cite un grand nombre d'exemples. ¹¹

dans la *Zs. für franz. Spr. u. Litt.*, XVIII, p. 58 ss.; et l'étude de M. H. Suchier sur la langue des Poésies de Philippe de Beaumanoir (Soc. des Anc. Textes fr.).

¹ Cf. Goerlich, *Der burgundische Dialekt*, p. 25 et 27 s.

² Cf. Foerster, *Lyoner Yzopet*, p. XXXI; Goerlich, *o. c.*, p. 63.

³ Suchier, *Grundriss de Gröber*, (2^e éd.), p. 766.

⁴ Goerlich, p. 79.

⁵ Goerlich, p. 86.

⁶ Foerster, *Lyon. Yz.*, p. XXXIII; Goerlich, p. 95.

⁷ Feilitzen, *Ver del Juise*, p. XLV; Apfelstedt, *Lothringischer Psalter*, p. XXVII; Goerlich, p. 93, 96.

⁸ Suchier, *Zs. für rom. Philol.*, II, 285, *Aucassin*, p. 78.

⁹ Tobler, *Vrai Aniel*, p. XX; G. Paris, *Alexis*, p. 271 ss.; Feilitzen, *Ver del Juise*, p. LI; Apfelstedt, *Lothr. Psalter*, p. XLI; Goerlich, *o. c.*, p. 113.

¹⁰ Goerlich, p. 115; Foerster, *Lyon. Yz.*, p. XXXVIII; *Chev. as ·II· esp.* (pic.), p. LIV.

¹¹ Bien entendu, plusieurs de ces traits se rencontrent aussi dans d'autres régions, par exemple *un* pour *on*, *-uil* < *-oljo*, sur lesquels voy. plus loin, p. 39. Pour les graphies *arai* 189 (à côté de *avrè* 184) et *saroit* 47 voir p. 41.

IV. L'Histoire du filz du conte de Crespi.

a. Les manuscrits. Le Tombel de Chartrose.

Le second poème, dont la rubrique complète est celle-ci: »Comme le filz du conte de Crespi delessa son heritage pour ce qu'il vit le corps de son pere puant et deffait en son cerqueul», fait partie d'un recueil de trente et un contes dévots en vers octosyllabiques, réunis sous le titre bizarre de *Tombel de Chartrose* et dédiés par un auteur anonyme au prieur Eustache et aux frères chartreux de la Fontaine-Notre-Dame. La plupart de ces récits ou légendes contiennent des traits empruntés à la vie des saints. Ils ont été traduits, ou du moins mis en vers, pour l'édification des fidèles, et afin d'obtenir pour le poète les prières des lecteurs, plus particulièrement des religieux.¹ L'auteur a montré du jugement dans le choix de ses modèles. Il ne manque ni de sentiment ni de vigueur d'expression; sa versification est très soignée. Selon G. Paris, *Litt. fr. au moyen âge*, § 150, le *Tombel* est le dernier produit du genre dont le représentant le plus connu est la *Vie des Pères*.²

Le recueil en question, dont notre poème forme le onzième récit, nous a été conservé par deux manuscrits, qui ont appartenu tous les deux à la bibliothèque de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. L'un de ces manuscrits se trouve actuellement à la bibliothèque d'Avranches, où il porte le numéro 244, l'autre à la Bibliothèque nationale, coté Nouv. acq. fr. 6835.

Pour la description du manuscrit d'Avranches (A) voy. le *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*, t. IV, p. 554, ou le *Catalogue général des mss. des bibliothèques publiques de France*, t. X, p. 122. Le poème que je publie ci-après occupe les ff. 40 r^o col. a—44 v^o col. b. Le dernier chapitre du *Tombel de Chartrose* finit au fol. 114 r^o. Les ff. 115 r^o—122 r^o sont occupés par une pièce distincte, *Le chant du Roussigneul*, en quatrains alexandrins monorimes. Ces derniers feuillets ont eu originairement une numérotation à part (1—8); cependant l'écriture

¹ Cf. plus loin, pp. 26, n. 2, 27 ss., 30, n. 1.

² Sur les diverses rédactions de cette compilation voy. *Hist. litt. de la France*, XXXIII, 292—328.

est la même d'un bout à l'autre du manuscrit. *Le chant du Roussigneul* se termine par la strophe suivante :

La veille saint Lorens l'an mil III^e et trente
 fu cest chant translaté,¹ s'il est qui s'en demente.
 Dieu nous doint a tel chant mettre ci nostre entente,
 qui au regne des cieulx devant Dieu nous presente.
 Amen.

Le ms. *A* a été exécuté par un prieur de Mont-Dol au mois de février 1423, comme l'indique la note suivante, qui se lit à la fin du volume, fol. 122 r^o : Scriptum in villa Dolensi per me fratrem Nicholaum de Launey prior[em] de Monte Dolis² anno domini m^{mo} IIII^{mo} visecimo (*sic*) tercio mense februarii.

Le ms. Bibl. nat. nouv. acq. fr. 6835 (*P*) a été décrit par M. L. Delisle dans son article sur la *Vente des mss. du comte d'Ashburnham*, dans le *Journal des Savants*, août 1899, p. 500 ss., art. VII. Cf. aussi H. Omont, *Catalogue des mss. français de la Bibliothèque nationale*, Nouvelles acquisitions. Notre poème se trouve fol. XXIX r^o col. a—XXXII v^o col. a. *Le chant du Roussigneul* manque dans ce manuscrit, bien qu'il figure, biffé à l'encre rouge, dans la table du volume.

M. Delisle fait dater cette copie de la fin du XIV^e siècle. Pour ma part, je la crois plus récente. En tout cas l'orthographe de ce manuscrit paraît plus moderne que celle du ms. *A*. Le copiste de *P* emploie encore plus souvent que celui de *A* le signe *y* au lieu de *i*, il confond presque complètement *s* et *z*, et il ajoute une grande quantité de consonnes qui n'ont qu'une valeur «étymologique» (*doibt, faictes, escripvent*, etc.); cf. plus loin, p. 41, n. 2.

L'abbé Desroches, qui publia, d'une manière bien défectueuse d'ailleurs, dans le second volume de son *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*,³ des extraits du

¹ C'est en effet une traduction : l'original est un poème latin intitulé *Philomela*, de saint Bonaventure; voy. E. de Beaurepaire, p. 247 s. de l'ouvrage cité un peu plus loin.

² Dol, chef-lieu de canton, arr. de Saint-Malo, dép. d'Ille-et-Vilaine, situé à vingt et quelques kilomètres de distance du Mont-Saint-Michel. Mont-Dol, prieuré et commune, sur le penchant d'un monticule granitique du même nom, à 8 kilomètres de Dol.

³ Caen, 1840; deux vols.

ms. d'Avranches, prétendit que l'auteur du *Tombel* n'était autre que le prieur Eustache, nommé tout à l'heure. Cette opinion reposait sur une erreur d'interprétation, qui fut relevée peu de temps après par G. Trébutien dans son édition d'une des pièces du recueil, *La mort du roi Sweyne*.¹ Voyez en outre à ce sujet l'article de E. de Beaurepaire intitulé *Le tombel de Chartrose et Le chant du Roussigneul, poèmes mystiques du XIV^e siècle*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2^e série, t. X (1853), p. 231 et suivv. Le critique signale le fait que l'auteur anonyme dit lui-même, dans le vingt-deuxième récit, n'être *ne curé ne prestre*.²

¹ *La mort du roi Sweyne, en vers du XIV^e siècle, publiée par l'éditeur du Roman de Robert de Diable*; Caen, 1846, in-16.

² Voici la fin de ce récit (*D'un prisonnier qui ne poait tenir en liens par les prieres de l'Eglise et de son frere, .i. saint abbé*):

[Ms. A, fol. 87 r^o b] Ceulx qui jadis ceste aventure
sceurent en Angleterre et virent,
ce que je di bien entendirent;
et moult furent, ce me dit Bede,
pour faire es trespassez remede
de chanter messes curieux.
Mais or diront les envieux
que je tent ci a gaaing prendre;
si lor respon pour moi deffendre
que je ne suy curé ne prestre,
ne je ne suy pas digne d'estre
en si hault ordre et tant honneste.
Mais j'ay espoir, se j'amonneste
pour les trespassez a bien faire,
que greignour prouffit m'en repaire
que de prouffit temporel prendre.
Et Dieu est tout puissant du rendre,
qui les bons labours guerredonne.
Quant mort, qui touz nous emprisonne,
m'ara fait du monde partir
Jhesu Crist me fera partir,
si com j'espoir, par sa franchise,
es prieres de sainte Eglise.
Aulcuns au meins escouteront
cest compte, qui Dieu prieront
de bon cuer pour mon sauvement.
Je les en requier humblement;
c'est le prouffit que je desire.
Dieu nous vuille esprouver en l'ire
du desrain jour espouentable
et donner vie pardurable.
Amen.

Par un lapsus assez curieux M. Omont, dans le *Catal. général des mss.*, et M. Delisle, *loc. cit.*, répètent l'assertion erronée de l'abbé Desroches, tout en mentionnant les travaux de Trébutien et de Beaurepaire. D'ici l'attribution du recueil au prieur Eustache s'est glissée dans la troisième édition (posthume) de la *Littérature française au moyen âge* de G. Paris, § 150, ainsi que dans son *Esquisse historique de la litt. fr. au moyen âge*, § 137.

Voici le prologue du recueil, où le poète adresse son ouvrage aux religieux de la Fontaine-Notre-Dame. Je le reproduis d'après le ms. d'Avranches, en ajoutant en note les variantes, même purement orthographiques, de celui de Paris (*P*).

[Fol. 3 r^o a]¹

Le tombel de Chartrose.

A ses tres chiers seignours et peres,
 le prieur Eustace et les freres
 de la Fontaine Nostre Dame,
 un chaistif recomande s'ame,
 5 qui a despendu longuement
 les besans Dieu trop folement.
 Et pour ce qu'il se sent coupable
 envers la maesté pardurable,
 tant qu'il ne pourroit a voir dire
 10 par soy a l'amende suffire,
 si vous supplie en charité
 que vous par vostre humilité
 du relief de voz oraisons
 daigniez a ses chaistivoisons
 15 faire medicine et secours,
 ainz que la mort, qui vient le cours.
 du tout en sa prison le tiegne.
 Et pour ce qu'il vous en souviengne,
 cest petit livre vous presente,
 20 et Dieu par sa pitié consente
 qu'en tel grace le recuiliez
 qu'en voz oraisons l'accuiliez
 avec les autres trespassez;
 il ne veult plus, mes c'est assez.

4 *P* ung chatif — 7 *P* coupable — 8 *P* magesté — 13 *P* oraisons —
 14 *P* daignés . . . chativoisons — 16 *P* ains — 17 *P* tiengne — 18 *P* sou-
 viengne — 22 *P* oraisons — 23 *P* avecques — 24 *P* mais

¹ Fol. 1 est un feuillet de garde; fol. 2 contient la table. — Rubrique: *P* Chartrose.

25 Et nul ne lui doit contredire:
 ja crestien n'en sera pire,
 ainz devroit plus pechié doubter,
 s'il lui plaisoit a escouter
 les narracions icy mises,
 30 quar ilz sunt extraites et prises
 toutes d'autentiques histores.
 [Fol. 3 r^o b] Bien est voir, plusors accessores
 et circonstances de langage
 adjoinz es faiz, selon l'usage
 35 que ceulz meïsmes pas n'eschivent
 qui la vie des sains escrivent.
 Et la rime si fait user
 d'estranges motz et refuser
 souvent le plus propre langage;
 40 mais la matere au long aage
 s'en devroit garder plus entiere
 et en sera a ceulx plus chiere
 pour qui elle est en rime mise.
 Quar le vulgal les rimes prise:
 45 la mesure dedens enclose
 leur delite plus que la prose.

O vous chartroux, mes bons amis,
 je ne vous ay mie transmis
 cest livre ci pour vous aprendre,
 50 mais j'entent a li faire prendre
 par vostre main auctorité
 d'estre lëu et recité
 a ceulx qui n'entendent la lettre,
 si qu'il leur plaise a s'entremettre
 55 de prier pour mon saulvement
 avecques vous, quar vroyement
 je voy bien comme je meschieve
 chascun jour et point ne releve.
 Paour de mort trop m'espouente,
 60 pour ce qu'en la prison dolente
 de l'infernal perdicion
 il n'a point de redempcion.
 Mais tant est le roy pardurable

25 *P* luy . . . doibt — 27 *P* ains — 28 *P* luy — 29 *P* ici — 30 *P* car ilz
 sont extraictes — 31 *P* histores — 32 *P* plusieurs accessoires — 33 *P* lan-
 gaige — 34 *P* adjoins es fais s. l'usage — 35 *P* mesmes — 36 *P* escripvent
 — 38 *P* reffuser — 39 *P* langaige — 43 *P* ryme — 44 *P* car — 47 *P* A vous
 — 49 *P* cy . . . aprendre — 50 *P* a luy f. — 55 *P* saulvement — 56 *P* car
 vroivement — 58 *P* relieve — 68 *P* perdurable

[Fol. 3 v^o a] misericors et piteable
 65 que, combien que d'un costé tremble,
 de l'autre vroyement me semble
 qu'a poi de satisfaction
 il me feïst remission,
 s'aucuns qui a la court plëussent
 70 ma peticion pourmëussent.
 Donc, pour ce que j'ay esperance
 sur touz de vostre bienveillance,
 je vous requier premierement;
 et me semble certainement,
 75 se vostre pitié vive et forte
 devant Dieu ma requeste porte,
 encor sera m'ame garie
 de toute sa paralisie
 par vostre foi, sans ma merite,
 80 comme cil de qui vous recite
 l'euvangile la verité,
 a qui son pechié fut quitté
 et la santé du corps rendue,
 lors quant Jhesu Crist ot vëue
 85 la foy de ceulx qui le portoyent.
 Jamais ne se releveroient
 sans ayde les pecheours;
 pour ce vous suppli, liseours,
 et les escoutans ensement.
 90 Je cour au divin jugement
 et ne scey comment me chevisse:
 Priez Dieu que je ne perisse.

b. Date et patrie du Tombel de Chartrose.

A quelle époque le *Tombel de Chartrose* a-t-il été composé? Comme il n'est pas absolument sûr que l'auteur du *Chant du Roussigneul* soit identique à celui du recueil en question, la strophe citée plus haut, p. 25, ne prouve rien, à la rigueur, sur la date précise de celui-ci. D'autre part les vv. 590—600 du poème que je publie ci-après permettent de la fixer suffisamment bien. La façon dont l'auteur parle dans ce passage de Philippe le Bel

65 P d'une coste — 66 P vroyement — 67 P que a poy — 68 P fist —
 72 P sur tous — 77 P encore — 79 P foy sanz — 8 P cil qui de vous r.
 — 82 P de qui s. p. fust q. — 83 P sancté — 85 P portoient — 86 P rele-
 veroient — 87 P aide — 88 P supply ly secours — 92 P pries

(*Philipe le beau roy de France*) montre que le poème a été écrit quelque temps après la mort de ce monarque, survenue en 1314. Le *Tombel* et le *Chant du Roussigneul* sont par conséquent à peu près contemporains.¹

Où faut-il chercher la patrie de l'auteur du poème? En d'autres mots, où était situé le prieuré de la Fontaine-Notre-Dame, dont il est parlé dans le prologue du recueil? Selon l'abbé Desroches,² la Fontaine-Notre-Dame serait un monastère situé dans le Maine; dans *La littérature française au moyen âge*, § 150, G. Paris la place en Artois, dans son *Esquisse hist. de la litt. franç. au moyen âge*, § 137, dans l'Aisne. Le *Dictionnaire des Postes*

¹ Il est à remarquer, d'ailleurs, que d'après le début du *Chant du Roussigneul*, l'original latin de ce poème fut envoyé au traducteur, en manière de souvenir, par un religieux de la «Fontaine à la Vierge Marie», qui est évidemment identique à la Fontaine-Notre-Dame du *Tombel*. Cf. E. de Beau-repaire, *op. cit.*, p. 248 s. — L'auteur du *Tombel* paraît avoir entrepris sa tâche sur la demande d'un chartreux du prieuré en question, qui cependant mourut avant l'achèvement de la compilation. C'est ce qui ressort des vers qui terminent le *Tombel*, et que voici [ms. A, fol. 114 r^o a]:

Mielx vault bien ouvrer et soi taire
que bien preescher et non faire,
quar, si comme Chaton propose,
c'est au maistre trop laide chose
que sa propre coupe reprent,
quant au mal qu'il blasme se prent

[Fol. 114 r^o b]

Si est temps que de parler cesse
et qu'a moi corriger entende.
Le roi de paradis li rende
a qui pour moi Dieu priera,
quant par cest Tombeau passera,
et pour celi qui le fist faire,
qui ne le peut voier parfaire
ne corriger, dont moult me poise.
La mere Dieu li soit courtoise,
pour qui servir de fin courage
il laissa meuble et heritage
et ses parens sans retourner.
Jhesu Crist le face tourner
au jour du derrain examen
a sa destre partie. Amen.

Si l'ami dont le poète regrette ici la perte, est le même qui lui envoya l'original du *Chant du Roussigneul*, ce poème-ci est par conséquent antérieur au *Tombel de Chartrose*.

² Dans la table de son *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. II.

*et des Télégraphes*¹ connaît trois localités de ce nom, dont la première (622 habitants) est située dans l'Aisne, canton de Saint-Quentin, la seconde (8 habitants) dans la Marne, canton de Vitry-le-François, commune de Marolles, la troisième (2064 hab.) dans le département du Nord, canton de Cambrai. Or, comme l'a déjà vu E. de Beaurepaire, il ne peut s'agir ici d'aucun de ces endroits.

En réalité, le prieuré en question se trouvait à peu de distance de la patrie du héros de notre poème. Nicolas Bergeron, dans son *Valoys royal*,² nous fournit divers renseignements sur ce monastère, fondé par Charles le Hardi (1270—1325), comte de Valois, d'Alençon, etc., et frère de Philippe le Bel. Au dire de Bergeron, le comte «se pleut tant audit Valoys, qu'il post-posa tout autre demeure, & y fit son principal séjour des champs, sejourant souuēt en son chasteau de Villiers-coste-rets, le conuertissant de malmaison en heureuse demeure, en laquelle il auoit son concierge, comme a Viuier son chastellain, qui estoient tous deux les maistres & gardes de ses bois: dans lesquels il commença de faire edifier l'Eglise & monastere aux religieux, Prieur & conuent de la Fontaine nostre Dame, de l'ordre Chartreuse appelez communément les Chartreux de Bourg-fontaine, qu'il auroit doué de bon et suffisant tréfous & reuenu: ensemble de beaux & singuliers priuileges . . .»³ Selon le même auteur,⁴ le fils de ce prince, Philippe (VI) de Valois, «fit paracheuer le beau & exquis monastere de Bourg Fontaine dans la forest de Retz en Valoys, & en augmenta la fondation». Jean le Bon, fils et successeur de Philippe VI, donna en 1364 «priuilege de pannage en la forest aux religieux de Bourg-fontaine pour leur ferme de Beauoir, distâte dudit Bethisy de demie lieüe». ⁵ Les privilèges de ce monastère furent plus tard confirmés par Charles V et Charles VI. ⁶

¹ Paris, 1905.

² *Le Valoys royal. Extrait des mémoires de Nicolas Bergeron, advocat en Parlement.* Paris, 1584, in-12. E. de Beaurepaire, p. 250, cite cet ouvrage, sans toutefois en tirer tout le parti désirable.

³ *Op. cit.*, fol. 43 v^o—44 r^o.

⁴ *Op. cit.*, fol. 50 v^o.

⁵ Fol. 54 r^o.

⁶ Fol. 55 v^o.

Le *Dictionnaire des Postes* enregistre encore Bourg-Fontaine, section de la commune de Pisseleux, canton de Villers-Cotterets, département de l'Aisne.

Cette localisation est pleinement confirmée par l'étude de la langue de notre poème.

c. **Versification et langue de l'Histoire du filz
du conte de Crespi.**

VERSIFICATION.

Le *filz du conte de Crespi* est écrit en vers octosyllabiques à rimes accouplées. Quant à la structure des phrases par rapport aux couplets, l'auteur de ce poème est encore plus avancé que celui du *Conte Symon*; les couplets brisés et les cas d'enjambement sont extrêmement fréquents. En voici les exemples que nous fournissent les 150 premiers vers:

Couplets brisés: vv. 11, 15, 25, 27, 35, 37, 43, 51, 67, 77, 79, 83, 85, 87, 89, 93, 97, 101, 105, 111, 119, 123, 129, 131, 141, 143, 147.

Enjambement d'un couplet à l'autre: vv. 2—3, 4—5, 8—9, 14—15, 16—17, 44—5, 46—7, 58—9, 60—1, 64—5, 70—1, 76—7, 78—9, 80—81, 83—4, 84—5, 86—7, 88—9, 90—1, 94—5, 98—9, 102—3, 118—9, 120—1, 124—5, 128—9, 130—1, 132—3, 142—3, 144—5, 146—7, 150—1.

L'auteur rime avec un soin méticuleux. Parmi les 306 rimes du poème il y en a 180 féminines; les rimes masculines sont toutes léonines. La seule rime inexacte à ce point de vue serait *ouvra: laboura* (AP) 509, où il faut sans aucun doute lire *oura* (oravit).¹

LANGUE.

PHONÉTIQUE. Voyelles. *a* libre persiste dans le mot savant *egal*, qui rime avec *le gal* 563. — La diphtongue *ai* suivie d'un groupe de consonnes orales ou d'une consonne orale double, se réduit à *e*; cf. les rimes *lermes: termes* 331, *delessent: cessent* 551. — Les combinaisons *ain* et *ein* riment ensemble: *vaine* (vana): *paine* 5, *mundaine: paine* 413, *pleintes: peintes* 121, *feinte:*

¹ Un nouvel examen du ms. A m'a révélé un point minuscule, qui indique peut-être que le premier *u* de *oura* est exponctué.

complainte 141. — *an* et *en* sont encore distincts pour l'auteur; aux vv. 589—592 on trouve ces deux paires de rimes successives *arrogance: France* — *reverence: presence*.¹ Cette distinction, à une époque où *en* était depuis longtemps passé à *an* dans les dialectes du centre et de l'est, est un trait propre au nord et à l'ouest. La forme *fame* (: *ame* 235), dont l'*ā* sera dû à l'analogie de *dame*, se rencontre un peu partout. — Le suffixe *-iacum* donne *-i: espi: Crespi* 147. — *-iee* se réduit à *ie*, dans *chient* (cadunt): *poursuient* 382. De même dans la graphie *liement* (trissyllabique) 117, 541. Ce phénomène se rencontre notamment en picard, en wallon et en lorrain; cf. Suchier, *Aucassin*, p. 75.² — *ie* ne rime jamais avec *e < a* latin, bien que le copiste écrive quelquefois *e* au lieu de *ie*; cf. les rimes consécutives *honnourees: esprouvees* — *purgiees: essaucees* 45—8, et *diffamez: clamez* — *flairez: repairez* 557—60.³

Pour la rime *Pere Pëtrum: pere patrem* 427 voy. *Bestiaire de Phil. de Thaur*, p. LII. Voici encore quelques exemples analogues: *conpere: Pere* Renart XI, 47, 84, *enperere: Pere* ibid. XI, 1779, XVII, 505, *Pere: pere* Rustebuef, Mestre Guill. de St.-Amour 32, *Pere: mere* Guiot de Provins, Bible 755, : *frere* ibid. 1071, : *lere* (latro) Liv. des Manieres 640, : *misere* ibid. 1311. Ce dernier mot (*misere < miseria*) rime, comme presque toujours, avec *e* dans notre texte: *pere: misere* 241; cf. la prononciation moderne. Inutile de dire que c'est un mot savant. — *ē* lat. + yod donne *i: despire* (**despĕcere*⁴): *dire* 585. De même le suffixe *-erium*, dans le mot savant *cimiti(e)re: dire* 177.⁵ Pour la forme verbale *fieri* **feriat*, rimant avec *fieri fĕra* 580, cf. ci-dessus, p. 18. — La rime *esleve* (**exlevat*): *greve* (**grevem*,

¹ De même dans la Mort du roi Sweyne (éd. Trébutien; cf. plus haut), fol. B. III. r^o, l. 6—9 *amiablement: vestement* — *resplendissant: esjoissant*, et fol. C. III r^o, l. 8—11 *clerement: prophetisement* — *pesant: jesant*.

² La réduction de *iee* à *ie* n'est pas inconnue dans l'ouest non plus, bien que M. Goerlich interprète cet *ie* comme une diphtongue ascendante; v. *Die nordwestlichen Dialekte der Langue d'oïl (Bretagne, Anjou, Maine, Touraine)*, p. 15 s.

³ De même dans le prologue, vv. 21—4 *recuillez: accuillez* — *trespassez: assez*, et dans la Mort du roi Sweyne, fol. B. I. v^o, l. 3 d'en bas et suivv. *depecee: trenchee* — *jetee: trouvee*.

⁴ Par analogie avec *despĕctum*.

⁵ Cf. par exemple *cimetire: cire* Rustebuef, I, 103.

pour gravem) 577 doit se lire *eslieve: grieve*; de même *treves* (germ. *treuwa*): *grievs* 15.¹ Par contre **prosequunt* aboutit à (*poursuient* >) *poursuient* 381; cf. ci-dessus.

ē lat. devant consonne orale donne *oi*; ainsi *memoire: espoire* 27, *voire: gloire* 545, *joie: voie* 77: *gramoye* 116: *comptoie* 143: *doie* 323: *pourroie* 543. — Devant un *n* isolé *ē* donne *ei*, qui rime avec le produit de *a* + *n*; cf. ci-dessus.² — A propos de *ē* (*i*) devant *n* + cons. je signalerai *mendre* (*minor*), en rime avec *prendre*, 103. D'après Schwan-Behrens, *Gramm. des Altfranz.*, § 308,2, et Nyrop, *Gramm. histor.*, I, § 214, cette forme serait régulière, tandis que *meindre* (*moindre*) aurait été créé sous l'influence de *meins* (*moins*). Je ne vois pas bien pourquoi la voyelle posttonique serait tombée plus tôt dans *minor* que dans *minus*, ce qui aurait empêché la diphtongaison de la voyelle dans le premier mot, contrairement à ce qui a eu lieu dans le second.³ Pour ma part, j'incline à croire que la forme *mendre* est analogique, due au régime *menor* (pron. *mēnor*).

Le poète fait rimer le produit du suffixe latin *-orem* avec un mot en *ō* entravé, au v. 373: *creatour: atour*. Ce n'est pas là un trait dialectal; les poètes français se servent des deux terminaisons *eur* et *our* pendant tout le moyen âge. Cf. les rimes *aillors: amors* Ombre 955, *amors: mors* (*mores*) Meraugis 1907, Rustebuef LVI, 159, *criator: estor* id. XXX, 7, *sans demor: amour* B. de Condé XXI, 767, *atour: creatour* J. de Condé IV, 191. Philippe de Beaumanoir écrit *our* (et *ous*) à côté de *eur* (et *eus*),⁴ de même l'auteur des *Cent Ballades*, Jean le Seneschal (fin du XIV^e siècle), et encore dans Villon on rencontre la rime *amours: doulours* Gr. Test. 622. — L'inf. *escourre* *excutere* (: *secourre* 278)

¹ Comp. *trieve: uitieve* (*octava*) Chron. de God. de Paris 5409, 5526: *achieve* ibid. 8262. — La rime *greves: treves* se trouve également dans la *Mort du roi Sweyne*, fol. C. II. r^o, l. 6.

² De même *ordaine* (prés. de *ordener*): *paine* 111. Dans d'autres textes on trouve une forme différente, refaite sur l'inf.; ainsi *ordane: Diane* Troie 7665, *Ardene: ordene* Partenopeus 503.

³ Les proparoxytons *endre cīnerem*, (*tendre tēnerum*, *gendre gēnerum*) ne sont pas dans le même cas. — La forme *mendre* est fréquente en anc. fr.; comp. les rimes *mendre: atendre* Brut 1833, Rose 960, Clef d'Amors 2803: (*com*)*prendre* Brut 1321, 2363, Escoufle 8832, Clef d'Am. 2844: *endre* Escoufle 6909, 7183: *descendre* ibid. 8773: *tendre* Ambroise 179, etc.

⁴ Voir l'édition de M. Suchier (Soc. des Anc. Textes), p. CXXXI.

est refait sur le part. *escous excussum* et les formes accentuées sur la désinence.

Les rimes léonines nous fournissent quelques renseignements sur les voyelles protoniques aussi. *ai* se réduit à *e* dans *lessa* (: *confessa*) 521; cf. ci-dessus, *ai* tonique. *Dis-firmatum donne le résultat *defframé* (: *entamé*) 185, probablement par l'intermédiaire de *deffarmé* < *deffermé*; cf. Vers de la Mort, d'Hélinant, p. LXIX. Selon Suchier, *Aucassin* p. 72, cette métathèse est particulièrement fréquente dans les textes picards. Fimarium, en fr. mod. *fumier*,¹ est représenté par *femier* (: *premier*²) 216. — Promissum donne *pramis* (: *a mis*) 604, forme connue.

Consonnes. Le poète distingue rigoureusement *z* et *s*, ce qui est assez remarquable, à l'époque où le poème a été écrit³. Cf. les deux séries de rimes qui suivent.

Rimes en *z* : *assez* : *-ez* (-atos) 39, 107; *-ez* (-atis) : *-ez* (-atis) 51, 557, 559, 605; *-ez* (-atos) : *-ez* (-atos) 59, 75, 139; *-ez* (-atos) : *-ez* (-atis) 81, 565, 569.

Rimes en *s* : *mis* : *anemis* 9 : *amis* 279, 487 : *pramis* 603; *feras* : *pecheras* 31; *dommoiseaulx* : *oiseaulx* 91; *seignours* : *greignours* 135; *pres* : *après* 417.

De même l'auteur semble distinguer *-c-* et *-ss-* dans le corps des mots; cf. les rimes *-e(s)ce* : *-e(s)ce* 25, 87, 101, 237, 263, 275; *justice* : *malice* 391; *place* : *face* 187 : *chace* 505; *grace* : *espace* 327; *-ance* : *-ance* 145, 361, 385, 443, 473, 589, *-ence* : *-ence* 125, 591, *provinces* : *princes* 387; et *delessent* : *cessent* 551.

La rime *place* (**plattea*) : *face* (*faciat*) 187 atteste pour la langue de l'auteur le même traitement de *c* lat. devant *yod* qu'en francien.

La rime *triste* : *giste* 357 pourrait faire croire que l'*s* suivie d'une sourde se prononçait encore; il n'en est rien. W. Köritz, *Über das s vor Cons. im Französ.*, p. 117, a montré qu'au moyen âge on connaissait la prononciation *trite* (comme *jute*, *celete*) à côté de *triste* (*juste*, *celeste*); c'est ce que prouvent en effet des rimes telles que *ermites* : *tristes* Troie 10966, *traître* : *triste* Mous-

¹ Sous l'influence des labiales environnantes.

² Il est vrai que l'anc. fr. connaît également la forme *prumier*.

³ Selon M. H. Suchier (dans le *Grundriss* de Gröber) *z* se serait réduit à *s*, en francien, dès le XIII^e siècle. Meyer-Lübke, *Gr. Rom.*, I, § 561, ne place cette évolution qu'au siècle suivant.

ket 9558. J'ajouterai qu'on a également prononcé *Chrit*; cf. les rimes *Jhesu Christ : escrit* (part. p.) Rustebuef XLII, 697, LV, 401, 1179, Rose 12652, 12817: *esperit* Chron. d. Ducs de Norm. 29847, et la graphie *Jhesu-Crit* Rustebuef XII, 6. De même *langote* (forme qui vit encore dans les patois; v. *Romania*, XV, 618); comp. *langotes : gotes* Rose 4496.¹

Le *t* final de la conjonction *et*, — qui, on le sait, dans quelques textes anciens s'écrit simplement *e*, — est naturellement muet; cf. la rime *et fin : bonne fin* 529.

l devant une consonne se vocalise depuis longtemps. Il disparaît sans laisser de trace dans *basme* balsamum (: *blasme*) 152, et dans le mot récent *sepulcre* (: *sucre*) 181.²

MORPHOLOGIE. Les anciennes règles de la déclinaison ne sont plus en vigueur. L'auteur écrit le singulier sans *s* et le pluriel avec *s*, aux deux cas. Cf. d'une part *sans fable : le monde et le deable* (nom.) 19, *boterel* (nom.) : *hasterel* (acc.) 189, *ose le pecheor : mireour* (acc.) 210, *au premier : est femier* 215, *aneenté* (acc.) : *fu espoenté* 197, *tant est loé : d'aloé* 217, *j'ay demené : fu[i] poure ne* 229, *de truant : fu puant* 289, *fust tendre : entendre* 337, *passoit triste : giste* (acc.) 357, *fu venu : out tenu* 515; d'autre part *assez : sunt bassez* 39 : *sunt trespassez* 107, *des seignours : sunt greignours* 135, *mis : grans amis* (nom. plur.) 279.

Le féminin des adjectifs uniformes en latin se présente encore presque toujours sans *-e* analogique : *grant compaignie* 90, *grant joie* 143, *grant ordure* 168, *grant beauté* 264, *grans plaintes* 121, *grans joies* 552, *autel paine* 41, *tel laidure* 196, *tel vilté* 225, *tel fierté* 268, *tel confusion* 302, *tel guise* 447, *tel gent* 586, *tels exeques* 120, *chose corporel* 222, *charnel gentillesce* 238, *vil caroigne* 299, *temporel seignourie* 378, *chose mortel* 545, *fait toute chose egal* 563; de même dans les adverbes *loialment* 407, *especiaument* 575, *generaument* 576; d'autre part *greve* 16, 578.

¹ *s* n'est d'ailleurs pas la seule consonne rétablie par la prononciation moderne, sous une influence savante, dans des mots où elle était autrefois muette. C'est ainsi que j'ai noté *eclipse* en rime avec *abelisse* Rose 6077, *Egipte* rimant avec *ysmaelite*, *Estoire Joseph* 356, 459, avec *quite* ibid. 374, *Renart*, br. VII, 497, avec *despite* *Balaham* 7573 et avec *petite* *Rustebuef* L, 47.

² La même rime se trouve par exemple *Vie de s. Martin de Péan* *Gatineau* 5367, *Rose* 17986; cf. *sepulcre : mucre* *Ambroise* 7681, 8385.

Sur les pronoms il est à remarquer que *cellui* (*celli*) se trouve en fonction de sujet aux vv. 248, 346, 401, 531. D'un autre côté on lit *N'y avoit cil de sa mesgniee Qui reconforter le peüst* 334—5, et *Ce faisoit cil matin lever Et tart couchier, tout fust il tendre* 476—7, si l'on ne préfère pas ponctuer ici *Ce faisoit cil : matin lever* etc. — A noter également la forme monosyllabique du pron. pers. fém. sing. *el* 269, et le fém. plur. *il*, qui se lit, dans les deux mss., aux vv. 46, 398, ainsi qu'au v. 30 du prologue du recueil (*ils*). Il est naturellement possible que l'original ait eu *els*, forme qui correspond au sing. *el*, et qui est assez fréquente en vieux fr. D'autre part l'emploi comme féminin plur. de la forme masc. *il*, *ils*, n'est pas inouï aux XIV^e et XV^e siècles; cf. les exemples qu'en donne Nyrop, *Gramm. Hist.*, t. II, p. 376. De même *Clef d'Amors* 265, 447, 548.¹

Notre texte ne connaît pas l'usage moderne d'employer la forme masc. des possessifs devant un mot fém. commençant par une voyelle; cf. *s'ame* 99 (et prol., v. 4), *m'ame* 330, *s'enfance* 419.

On trouve trois exemples de l'addition d'un *-e* à la 1^{re} pers. du prés. ind. de la conjugaison en *-er* : *si comme j'espoire* 28, *dire l'ose* 234, *je pense* 304, à côté de *je claim* 400, *je n'en doubt mie* 567. De même la 3^e pers. sing. du prés. subj. de la 1^{re} conjugaison offre un *-e* analogique dans *pose* (: *une pose*) 251. La 2^e pers. plur. du prés., subj. des mêmes verbes se termine encore en *-ez*; cf. *montez* (part.) : *comptez* 565. Remarquer *die dicam* 571. La 3^e pers. du prés. subj. de *devoir* est *doie* : *joie* 324. — Le prétérit. de *morir* est *morirent* (: *sentirent*) 170. Le futur de *doner* est *donrra* 487, celui de *assaillir*, *assauldra* 274.

HIATUS, ENCLISE, CONTRACTION. Les seuls cas d'hiatus à signaler sont *que il* 389, (*ne honneste* 239, *ne en chierté* 267, *ne or* 424, *ne outrage* 602), à côté de *qu'il* 345, 363, *qu'en puis ge* 310, *j'ay* 300, 310, *s'en l'estat* 316, *s'en haut* 565, etc. — L'enclise a toujours lieu dans *es* (< *en les*) 73, 74, 353, 420, 421, 552, 573, *nes* 340. — L'unique cas contraction que j'aie relevé est *des-*

¹ A ce propos je rappellerai le sing. *ille* (refait sur le masc.), qui se trouve, en rime avec *filie*, Escoufle 2704, 4108, 4124 (cf. Nyrop, *op. cit.*, p. 378), Renart, br. XXIII, 1432. De même *cille* (ecce illa) : *filie* Escoufle 6264, 6412.

rain *deretranum¹ 215; cf. par contre *seürté* 15, *asseürer* 325, *veü* 51, 455, *deiüst* 96, 225, 312, *füirent* 176, *füir* 479, *feïsmes* 309, *feïst* 597, *traïnoient* 193, *oublieray* 297, *eüst* : *meüst* 437, *esmeü* 596, *gaaing.* 451, 463, *souëf* 469, *mescheance* 138, *mireour* : *pecheour* 209, *beneüst* 546, etc.

d. Langue du ms. A. Le texte.

L'orthographe du ms. A est plus archaïque que celle de P. Comme, en outre, dans les cas, assez rares d'ailleurs, où les deux copies présentent des variantes qui ne sont pas purement orthographiques, c'est sans exception A qui a la bonne leçon², j'ai naturellement pris ce manuscrit pour base de mon édition.

Voici quelques observations sur la langue du copiste du ms. A, Nicolas de Launey, prieur de Mont-Dol.³

Le développement d'un *i* parasite après *e* < *a* lat., dont nous trouvons un exemple dans *affiney* 67, est un phénomène qui s'étend de l'est par le nord jusqu'en Bretagne. Cf. à ce sujet Suchier, *Aucassin*, p. 78; Goerlich, *Die nordwestlichen Dialekte der Langue d'oïl (Bretagne, Anjou, Maine, Touraine)*,⁴ p. 9 ss.; Huber, *Über die Sprache des Roman du Mont-Saint-Michel*,⁵ p. 11 s.

La forme savante *secle* *sæculum* 108 (P *seicle*), 230, 485, 514, se rencontre en rime avec *Tecele* dans la Vie de Saint Martin de Tours, de Péan Gâtineau, v. 1364. Cette graphie se trouve également Livre des Manieres (d'Estienne de Fougieres) 415, 433, ainsi que dans des textes du nord.⁶ D'autres cas où le scribe réduit *ie* à *e* sont: *greve* 578, *treves* 15, *esleve* 577; *essaueces* 48, *moillee* 333, *croisees* 532, *flairez* 559, *repairez* 560. — Le pron. pers. fém. *lié* (francien *li*) 277, 278 est propre à la Basse

¹ De plus, dans le prologue, v. 8, *maesté*, dissyllabique (ci-dessus, p. 27), où il est pourtant possible que l'original ait eu *vers la maesté* au lieu de *envers la maesté*.

² Cf. par exemple les vv. 47, 155, 166, 211, 225, ainsi que les vv. 80 et 88 du prologue cité plus haut, p. 26 ss.

³ Cf. ci-dessus, p. 25.

⁴ *Franz. Studien*, V.

⁵ Dissert. de Strasbourg, 1886.

⁶ Cf. v. Feilitzen, *Ver del Juise*, p. XLI.

Normandie et aux régions avoisinantes; cf. A. Doutrepoint, *Clef d'Amors*, p. XLII; Goerlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 70; Nyrop, *Gramm. hist.*, II, § 530, 3; T. Söderhjelm, *Die Sprache in dem altfranz. Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours*¹, p. 144; G. Rydberg dans *Bausteine zur roman. Philologie*, p. 380. Dans le Roman du Mont-Saint-Michel on trouve la rime *milié* (medium locum): *lié* 3519; voy. Huber, *o. c.*, p. 65.

Tandis que dans le centre et dans l'est de la France *ē* latin libre passe à *oi*, l'ouest s'arrête à la phase *ei*, d'où plus tard *e* ouvert. Que pour le copiste de notre manuscrit *ē* lat. ait donné le résultat *e*, c'est ce que prouvent les graphies *receit* 117, *freit* (P *frait*) 132, à côté de *faiz* vicem 51, 201, 496, 523², *pouair* 221, 262, de *aver* (*aiú*) habere 17, 151, *chaeste* *cadecta 242, et de *voier* videre 161 (P *veoir*), 181, *anciès* 46, 60³ (*veices* *vicia* 26⁴). Cf. aussi *vroie* (pour *vraie*) 237, à côté de *sce* *sajo 98, *scei*, *scey* 157, 274, 315 (*say* 317).

o ouvert + *lj* produit *-uil*: *vuil* 36 (P *vueil*), 86 (P *vueil*), 411 (P *veul*), *vuille* 292 (P *vueille*), 326, 611, *orguil* 2, 139, 212, 375, 562, 587, 605, 608, 610 (à côté de *orgueil*, 23, 314, qui est la graphie régulière de P), *accuille* 612. Ces formes sont particulièrement fréquentes dans l'est; cf. Foerster, *Lyon. Yz.*, p. XXXIV, Wendelborn, *Sprachliche Untersuchung der Reime der Végèce-Versification des Priorat von Besançon*⁵, § 108, Goerlich, *Der burgundische Dialekt*⁶, p. 85 ss. — Le produit de *juvenem* est *jenne* 265, comme *jennesce* 88, 275. Cf. la rime *jenne*: *s'ahenne* *Clef d'Amors* 1964.

¹ Helsingfors, 1906.

² Dans les trois derniers cas le ms. P a *foiz*, *fois*.

³ Dans la Vie de Thomas Helie de Biville on lit *aver* habere, *ver* *verum* (Huber, *o. c.*, p. 34), dans la Vie de Saint Martin de Péan Gatineau, *ser*, *bevre*, *chaer*, *veer*, *voer*, etc. (T. Söderhjelm, *o. c.*, p. 76). Le Roman du Mont-Saint-Michel présente les graphies *veier*, *seier* et *anciès*, *ancièz* (Huber, p. 32), et la *Clef d'Amors*, les rimes *voier*: *proier* 255, *veer*: *preer* 783. Goerlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 15 et 87, signale les formes *hier* *herem, *dievent* *debent*, etc.

⁴ Cf. *leitre*, *meitre*, *meit*, *deite*, *hauteice*, *nobleice*, etc., dans des textes du nord-ouest; voy. Goerlich, *o. c.*, p. 28, Kehr, *Sprache des Livre des Manieres von Estienne de Fougieres* (diss. de Bonn, 1884), p. 14, T. Söderhjelm, p. 80.

⁵ Diss. de Bonn, 1887.

⁶ *Franz. Studien*, VII.

Il est à remarquer que *ō* lat. se réduit à *eu* dans le suffixe *-eux -osum*, tandis qu'il reste *ou* dans *-our -orem*. Cf. d'un côté *angoisseux* 199, *piteux* 337, *perilleux* 406, de l'autre *dolour* (P *doleur*) 325, *dolours* (P *doleurs*) 119, *plours* 121, *honnour* (P *honneur*) 134, *seignours* : *greignours* (P *-eurs* : *-eurs*) 135, *puour* 169, 183, *horrou* 173, *mireour* 209, *pecheour* 210, *grandour* 490; et de même *ploure* 109, *honnoure* 110, et *soul* 350, *soule* (P *seule*) 319. Pour le champenois M. Foerster a constaté¹ les résultats différents *-eus -osum, -or -orem*. Cf. aussi Suchier, *Grundriss*, p. 763.

Devant une nasale *ũ* lat. s'écrit souvent *u* aussi bien dans l'ouest² que dans le nord³ et dans l'est⁴; ainsi dans notre texte *sunt* 16, 19, 40, 59, 72, 75, etc., *quicunques* 18, *habunde* 122, *unquez* 309, 526, *mundaine* 410, 413, 435, (*uncor* 168), *tumbes* 122, à côté de *vont* 78, *monde* 1, 2, 25, 94, 105, 249, *donques* 7, 80, 310, *dont* 101, *ont* 137, *onquez* 195, 289, *rompe* 507, *trompe* 508, etc.

À remarquer les formes *glore* 104 (P *gloire*), 240, 538 (P *gloire*, ce que porte aussi *A* aux vv. 413, 546) et *memore* 537 (P *memoire*, comme *A* au v. 27). On sait que ce sont surtout les dialectes picard et bourguignon qui réduisent la diphtongue *oi* à *o*⁵; cependant on en trouve des exemples en normand aussi: *repos* : *bos* Eneas 2163, *sore* (supra) : *vitore* Clef d'Amors 1835 (*cos* : *bos* Escoufle 4109, *bos* : *los* ibid. 4317).

La réduction de la diphtongue *ui* > *u*, régulière dans l'est⁶, n'est pas inconnu dans l'ouest non plus; voy Goerlich, *o. c.*, p. 57. Ainsi *fu* (< *fui*) 230.

Manducatum donne *mengié* 188. Le changement de *an* protonique en *en* est particulièrement fréquent en picard⁷, mais

¹ *Cligés*, p. LVIII.

² Huber, p. 56 s.; Kehr, p. 17; Goerlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 54 s., 88, *Südwestl. Dial.*, p. 61 s.

³ Feilitzen, *Ver del Juise*, p. XLIV s.

⁴ Goerlich, *Burgund. Dial.*, p. 93.

⁵ Ainsi *bos* : *mos* Mousket 2098, *repos* : *bos* ibid. 6846, *tos* (= *tost*) : *bos* ibid. 11796, *cose* : *pose* (= *poise*) ibid. 19040, *parole* : *apostole* ibid. 22733, *bos* : *dos* Renart, br. I, 947, *bos* : *galos* ibid., I, 1195, *galos* : *bos* Blancandin 281, *gros* : *bos* Ju S. Nic. 180, 24, etc.

⁶ Cf. Apfelstedt, *Lothring. Psalter*, p. XXXV; Foerster, *Lyoner Yzopet*, p. XXXIV.

⁷ Cf. Suchier, *Aucassin*, p. 73.

se rencontre aussi dans l'ouest; cf. Goerlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 23, Huber, p. 30 (*menja, Normendie, enfenter*, etc.), Kehr, p. 11 (*mengier, menjuent*).

La vocalisation d'l après *ī*, très fréquente en picard, est normale dans les dialectes du nord-ouest; cf. Goerlich, *op. cit.*, p. 59. Dans notre texte on trouve la graphie *viul vilem* 216 (où le ms. *P* écrit par erreur *veil*). — La forme *caroigne* 172, 299, avec *c* couservé devant *a*, est isolée.

Le futur *aras* 398, *arez* 564, se rencontre dans le nord et dans l'ouest; cf. Goerlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 85. — La 1^{re} pers. plur. du prés. en *-on* est fréquente dans l'ouest; ainsi chez Wace, dans le Rom. du Mont-St.-Michel et la Vie de S. Martin de Péan Gatineau¹. Dans notre texte: *vivon* 13, *laisson* 379, *devon* 471, *recevon* 472.

Le régime du pron. pers. masc. absolu est le plus souvent *li* (*P lui, luy*): 257, 285, 339, 513, 551, etc. Cette forme se rencontre assez souvent dans l'ouest, aux XIII^e et XIV^e siècles. Cf. Rydberg, *loc. cit.*, p. 374; Nyrop, *Gramm. Hist.*, II, p. 375.

Bien souvent le scribe introduit des consonnes étymologiques qui ne se prononcent pas. Cf. *tempte : presente* 23, *monter : compter* 85; de même *redoubtes* 371, *doubte* 469, 470, *doubt* 567, *soubz* 519, *pourtraicte* 150, *comfaicement* 366, *saincte* 525, *dicte* 536, *advis* 528, *scey* 274, 315. Dans le ms. *P* cette tendance est encore plus marquée².

¹ Voy. Andresen, *Rou*, III, 570; Huber, p. 23; Söderhjelm, p. 118.

² En voici des exemples: *ad ceste peine* 6, *advenir* 68, *advint* 158, 166, *adventure* 320, *admesurez* 81, *admesurer* 326, *admender* 329, *adviz* 446, *advolé* 582, *doibt* 211, 586, *compte* (comitem) 86, 167, 178, *recepvon* 472, *faict* 153, *faictez* 602, *scey* 315, 317, 324, *scavoit* 453, *enoingt* 152, *peult* (potuit) 34, 50, 484, *deult* (debut) 159, 225, *eult* (habuit) 524.

Le copiste de *P* écrit souvent *s* (*x*) pour *z*: *tous* 21, 177, 429, 440, 471, *ains* 55, 313, 574, *grans* 121, *vertus* 235, 380, *doulx* 227, *voix* 504, *petis* 557, *clamés* 558, *voulés* 606; *sse* pour *ce*: *destresse* 102, 305, *richesse* 263, 276, *espasse* 328; très fréquemment *z* pour *s*: *trevez*: *grevez* 15, *faulces richescz* 25, *mez* (magis) 26, 32, 50, 72, 232 etc., *toutez* 45, 47, 307, *purgeez* 47, *essauceez* 48, *anciez* 60, *lez* (art.) 72, 75, 82, 235, 249 etc., *painz* 71, 137, *plaintez* 121, *tumbez paintez* 122, *certez* 232, 266, *euvez* 307, *feismz* 309, *lermez*: *termez* 331, *aprinsez* 419, *angez* 541, *joiez* 552.

De même il écrit très souvent *y* pour *i*: *soy* 35, *roy(s)* 56, 61, *oyseaulx* 92, *quoy* 118, *despendy*: *entendy* 97, *baty*: *abaty* 201, *aussy* 144, 175, 229, *espy*: *Crespy* 147, *oy* 178, *esbahy* 179, *dy* 394, *poy* 170, 358, *voy* 298, *hydeux* 187, *hydeusement* 189, *s'escrya* 207, *pourvyt* 362, etc.

Autant que j'en puis juger, nos deux copies présentent un texte fort bien conservé. Il y a cependant quelques passages où toutes deux semblent corrompues; ainsi au v. 38, où le contexte montre clairement qu'il faut corriger *autrement seuffre* en *autretant seuffre* (cf. notamment le v. 41: *autel paine*); au v. 377, où il faut sans doute lire *Mais*, au lieu de *Quar*, la phrase suivante contenant évidemment, non pas une raison, mais une restriction. Les vv. 481 et 482 sont intervertis dans les deux manuscrits. Au v. 509 nous avons déjà vu (p. 32) qu'il faut corriger *ouura* en *oura*. Pour les vv. 285, 304, 400 et 507 voy. les notes.

Il me paraît à peu près certain que le ms. *P* est une copie de *A* (cf. notamment ci-dessus, p. 38). Je ne transcris qu'exceptionnellement les variantes orthographiques de *P*.

En terminant cette introduction, j'adresse mes vifs remerciements à MM. P. Meyer et A. Tobler pour les précieux renseignements que, avec l'obligeance qu'on leur connaît, ils ont bien voulu me donner sur plus d'un point de l'introduction et des textes.

Lund, août 1909.

TEXTES

NOTES ET GLOSSAIRES



Dou conte Symon.

Mout est bonne la vie de proudomme a savoir,
 quar on i puet conquerre et honor et savoir;
 vie de proudome est [mout] bonne a [main]tenir:
 bonne est a recorder, mieudrë a retenir.

5 Qui vie de proudomme viost prandre et embracier
 a son pooir se doit de tous maus rebracier.

En vie de proudomme puet on mout de bien prandre,
 on i puet l'amor Dieu et son salut aprandre.

Or vous en dirai d'une, s'ele est a droit contee,
 10 je ne sai que plus bele fust onques racontee;
 et tiex le nous conta et dist em plain sarmon
 qu'il ne vossist mentir, je croi, pour .i. saumon.

D'un conte nous conta qui ot a non Simons,
 cui Diex ot par sa grace apelé et semons
 15 de faire son servise, et li bons quens le fist
 si bien a son pooir, onques riens n'i mesprist.

Por ce [vous] vuil le conte de ce conte conter,
 qui conta Dieu a droit, onc n'i vost mesconter,
 por ce qu'il fu contés et trovés en cest conte

20 ou cil sont dont li sains evangile raconte,
 dont nostre Sires dist: «Qui tot laira por moi
 je li donrai loier si grant, et si amoi

8 est b. a tenir — 17 Por ce vuil — 18 ont — 19 que il — 20 donques
 li s. — 21 done

[93 r^o] qu'a .c. doubles li ert son bien guerredonnés,
 et avec ce li ert mes regnes adonnés.»
 25 Por ce lessa cist quens honor, terre et avoir
 et devint viex et povres por l'amor Dieu avoir.
 Son pere ot non Raous, .i. cuens mout malicieux;
 vers touz ses anemis ert plus aigres qu'aisius,
 mout estoit orgueilleus, mout estoit renommez,
 30 assés ert plus cremus que il n'estoit amez;
 mout par fu outrageus et crüés a son tens,
 a poines vost il estre de mal faire arestens,
 ainz ert touz jors esmus ausi com .i. rotiers.
 S'il desertast .xx. homes ou .xxx., toz rotiers,
 35 ne li ennuiast il, si en estoit apris,
 ainz s'i glorifioit et le tenoit a pris.
 S'aucuns hons li feïst damage de .v. saus,
 il ne finast jamais, si les eüst si saus,
 qu'il eüst celui mort et mis au pain menu;
 40 et quant il le veïst tout ausi comme nu,
 donc primes li semblast qu'il eüst trop bien fait,
 et si ne daignast pas quenoistre son meffait.
 Mout porroit on conter cruaultez de sa vie;
 mes la mort en fist droit, qui sans metre renvie
 45 ja riens n'i met[e]ra et s'en porte le gieu;
 voire, s'uns hons aloit jusqu'au mont de Mongieu,
 [93 v^o] ne se saroit il [pas] reponre ne demetre
 que la mort nel preïst, et sans riens dou sien metre.
 Ja n'i met[e]ra riens et s'en portera tout,
 50 qu'ele est toute en .i. leu et si toute partout;
 c'est une grant merveille qu'ele est si tres estote
 qu'ele est toute en .i. leu et si est partout toute.
 Or puet sembler .i. home cui ele prant as mains
 qu'ele n'ait de pooir ailleurs ne plus [ne] mains;
 55 si a, qu'ele ocit bien .c. homes a .i. cop,
 qui tuit issent dou monde et trestuit a .i. cop,
 voire se mil milier muerent a .i. moment
 en diverses parties desous le firmament,

23 que .c. d. — (29 reñomez) — 33 est — 37 .v. j — 38 sauf — 43 crua-
 lité — 46 juques au mons — 47 pas *manque* — 48 ne le — 50 troute p. —
 54 ne *omis*

s'est la mors si isnele et si soutilment faite
 60 qu'ele est trestout partout en chascun leu parfaite.
 Et s'est une merveille que, s'ele est en Espagne,
 s'est ele en Engleterre, en France et en Bertaigne,
 et si prant ausi tost le roi com le vilain
 et le grant arcevesque comme son chapelain.
 65 S'est encor de la mort une merveille aperte
 qu'ele conquiert partout a guaaing et a perte.

Or lairons de la mort, — nus n'a vers li defois, —
 si dirons de cest conte un poi a ceste fois
 cui la mort fist morir, qui maint prodomme eforce;
 70 ainc ne le pot garir son orguil ne sa force.

[94 r^o] Mors est et enfois et mis en .i. moustier.

.xxii. anz i fu, et puis ot on mestier
 de faire en cele eglise .i. saint dediement.
 Li quens Raous i ot j[ë]ut mout longuement;
 75 or fu tant de la chose que oster le convint.
 Or oëz la merveille que de ce conte avint:
 Li quens Symons son fil fist le tombleau ovrir
 et de ci a son pere la terre descouvrir.

Si tost com li tombleau fu arrieres overs,
 80 encore ainz que li cors fust trestout discovers,
 issi fors de la fosse une puor si fiere,
 n'est venins ne charoigne qui a celi s'afiere.
 Quant li sergens la sent, si fu ci aouchiez
 que par .i. poi qu'il n'est de paor entouchiez.

85 Cist est tornez en fuie qui descobert l'avoit;
 li quens Symons li dist, quant revenir le voit:
 «Di va, qu'a[s] tu trové, qui si tost t'en repaires?
 Ne te plaist [mie] bien cist lieus ne cist affaires?»

«Sire, fait li sergens, merci por Dieu le pere;
 90 n'est si puant charoigne qui a celi s'apere
 qui fors de cele tombe et de vo pere sort.»
 .i. sergent s'escria, qui pas ne fist le sort,
 pour ce qu'il vost le conte Symon servir a gre:
 «Fiz a putain, dist il, vous en fuiés de gre,

59 si est — 61 que cele e. — 62 si est (Bertaigne *en toutes lettres*) —
 65 si est — 71 mostier — 72 möstier — 88 plaist bien

[94 v^o] 95 pour .i. poi de puor es si tost racorus! »
 Il a pris .i. baton s'est au tombleau corus.
 Tant osta de la terre, si com je truis ou conte,
 qu'il coisi le visage et la poitrine au conte:
 sur la boiche le [conte vit] seoir sans mentir
 100 .i. crapaut enchancous(?) grant et gros et entier;
 et avoit son darriere a sa boiche torné,
 vilainement l'avoit d'anemi atorné.
 Par semblant li fesoit li crapaus grant aham.
 Et desouz le crapaut ot assis .i. huan;
 105 an .ii. ont le darriere torné de[vers] la boiche,
 chascuns le point et pince et laidement le toiche.
 De la [en] ist l'ordure et la puor mout grant.
 Quant li sergent le vit, de foïr fu en grant.
 Courant s'en vint au conte [si dist]: «Sire, merci!
 110 Venés voair merveilles! Que demorez vos ci?
 Harou, sainte Marie! Qu'ai je [donques] trové?
 A mout grant tourt avoie celui effué(?)
 qui orains vos dist voir, ne vos dist mie fable:
 Sur la boiche vo pere sont assis .ii. diable,
 115 chascun sa vilenie dedenz le cors li cole;
 tel paor ai eü, touz li cors m'en escole.»
 Quant li quens l'entendit, forment s'en esmerveille,
 courant vint au tombleau pour v[o]oir la merveille.
 [95 r^o] Sur la boiche son pere vit le crapaut seoir,
 120 le huan par desur lever et raseoir;
 chascuns ot son derier torné droit a sa boiche,
 ce semble vrai[e]ment que l'um l'autrë i boche.
 Quant li quens l'a veü, si fu si tres confus
 qu'il ne set qu'il puist dire fors parler: «Com mars fus!
 125 Pere, or est aparant a cui tu as servi.
 Or a ta bouche ce qu'au monde a deservi;
 trop menti, trop jura, trop dist de faussetés;
 trop fustes orgueilleus, trop fustes assotés.
 Bien croi, puis que vo cors est si honteusement,
 130 l'ame a mout de dolors en enfer le boillant.

99 le convint s. — 100 entier — 105 desoz — 107 De la ist — 109 si dist, *omis.* — 111 quoi je trové — 112 *Vers fautif; cf. la note* — 113 il ne vos d. 124 — m^{urs}.

Sire quens, bien m'aprant a morir vostre vie
 et vo honteuse mort a vivre me renvie:
 se vo vie m'aprant a [morir] plainement,
 [et] vostre mort m'aprant a vivre sagement,
 135 se je vuil . . . Qu'ai je dit? Doi ge donc desvoloir?
 A vivre saintement n'a je mes bienvoloir?
 Si le vuil et voudrai, commant qu'il m'en aviegne;
 moi ne chaut que je face, mes que je a Dieu veigne.»
 Ne le vet pas li quens monstrier a mout de gent,
 140 ains sailli en la fosse li quens, qui tant est gent;
 de son mantel covri le cors de chief en chief
 et puis si l'enbraça a mout tres grant meschief.
 [95 v^o] Ne lessa pour ordure ne por puor qu'i fust
 que il ne l'embrasast tout ausi com .i. fust,
 145 car grant cuers li fist faire, et estoit grant et fors:
 de l'eglise l'enporte et de la tombe fors.
 Ne sai des .ii. serpens commant il en ouvra,
 mes bien croi que son pere tantost en dilivra.
 Il le fist renfoir; tout ice fait a croire,
 150 [et] se je el disoie, je feroie a mescroire.
 Quant li servise fu dou tout aconsummés,
 li gentis quens Simons repaira a son mes.
 Il et si compaignons monterent en la tour,
 au mangier sont assis, quant fait en ont l'atour.
 155 Mout i ot grant deduit, ne sai se puis vi tel;
 ne mais li quens Simons i pensoit tot a el,
 car il vodra sa terre dou tout en tout lessier
 et de tout son p[o]oir envers Dieu eslessier.

 Or vous ai dit dou pere cu qu'il en fu devant,
 160 si vous dirons dou fil, quant nous porrons avant.
 Voir fu que li bons quens Symons manda ses gens;
 quant il furent venuz, mout i avoit de gens.
 Li quens lor dist son bon, quant vi[ut] après sopper;
 quant tuit furent ensemble li tenant et li per,
 165 si lor a l'aventure de chief en chief conté,
 ainsi com je vous ai et dit et raconté.

138 a vivre p. — 134 et *manque* — 144 quil — 145 et il estoit — 149 tout
 ce fist acroire — 150 et *omis* — 158 poir — 163 vit

- [96 r^o] Il [l']ont mout voluntiers escouté et oïe,
chascuns pour bien entendre i met cuer et oïe.
Si lor a dit li quens: «Seignors, mandé vous ai;
170 onques de vous amer jour ne vous refusai,
vous m'avez bien servi et je vous ai amé.
Or ai ci avec vous une grant piece esté,
or vuil prandre congié a vous tout plenment.
Si riens vous ai forfet, pres sui que je l'ament.
175 Diex vous rende l'onor que vous fete m'avés;
pour Dieu, si je vous ai, commant que soit, grevés
ou en taille ou en tolte ou en vous faire tort
— qui autrui tost le sien, drois est qu'il li retort —,
or sui pres et garniz, se vous me demandez,
180 qu'a chascum ferai droit, por ce vous ai mandez.
Quar ne puis ne ne vuil entre vous plus manoir,
ne jamès ne tendrai ne chatel ne manoir,
ne vestirai jamès ver ne gris ne chainsil,
ne jamès n'avrè joie, s'en irai en essil.»
185 Quant si homme l'entendent, tuit en sont esperdu.
«Commant, Sire, font il, si vous avons perdu?
Trop nous avez [vous] ores parfondement navrés;
ja tant que nous puissions, de nous congié n'avrez.»
«Si arai, dist li quens; il le m'estuet avoir.
190 Jamès ne tendroi terre ne chatel ne manoir,
[96 v^o] roiaume n'eritage ne rente ne conté;
mes qui bien me fera si soit por Dieu conté.
Bien vous en puis jurer trestoz les sains dou monde,
je vuil trestout guerpier quanqu'apent a cest monde;
195 pour ce que je me vuil de mes pechiez munder,
des honors de cest siecle me vuil hui esmonder.»
Adonc fu la dolor et la destrece grant.
Quant il voient qu'il est de foïr si en grant,
il esragent lor crins et demordent lor poings.
200 «Sire, dient il tuit, or est venus li poings
que nous serons a honte et a torment livré,
ne jamais par nul home n'en serons delivré.»

167 Il ont — 171 amés — 181 Quar je ne puis — 187 avez ores — 191 ne
heritage — (193 dô monde) — 198 voiant

«Si serés, dist li quens, Diex vous delivrera,
 se vous le servés bien, Diex vous delivrera,
 206 car il ne faut nul homme, se il l'aime de cuer.
 Maintenant m'en [irai], autre que lui ne quier;
 si me donnés congié tantost sans nul delai.
 J'ai mout tres grant pitié de ce que je vous lai,
 mes faire le convient; ou vous le me donrés
 210 ou de vous sans congié departir me verrés.»
 Que [vaut] ce? Toutevois a il son congié pris
 li gentis quens Symons, qui bien estoit apris,
 et tantost son avoir a donné et parti;
 aler lessa sa terre et puis s'en departi,
 [97 r^o] 215 qu'il onques n'en porta fors c'um seul vestement.
 Ensi s'en va li quens Dieu querre justement.
 Mes a son departir avint une merveille
 si [mout] tres merveilleuse, onc ne vi sa pareille.
 Ore oés commant Dieu touz les enlumina:
 220 li uns regarda l'autre et tendrement plora;
 quant virent qu'il perdoient ainsi lor bon ami,
 a .i. conseil se traient, de grant ire esrami.
 «Seignors, ce dit li uns, por Dieu, quel le ferons?
 — — — — —
 225 Que nos sires s'en va querre Dieu en malaise;
 et nous ci remanrons en orguil et en aise?
 Ausi bien devons nous Dieu querre com il fait,
 et doit chascuns de nous acusier son meffait;
 bien doit chascun de nous acuser ses pechiez,
 230 qui les ames nous ont et les cors entechiez.
 Gardés a ma parole, seignors, s'il i faut riens.
 Nous li jurasmes tuit que ja ne li fauriens,
 serrement le fismes, sans ire et sans envie,
 que ja ne li faudrions ne por mort ne por vie;
 235 et s'il s'an va sans nous, qui sommes si juré,
 donques serons nous tuit envers lui parjuré.
 Ausi bien devons [nous] Dieu querre com il fait,
 tot ainsi doit chascuns acuser son meffait.

206 m en vuil aler — 211 Que ce — 213 departi — 214 terra — 218 si
 tres m. onques — 219 Ores — 223 se dit — 229 son p. — 233 feismes sans
 envie et s. ire — 235 et cil — 236 donc — 237 Omet nous

S'il alast pour conquerre murtre ne traïson,
 [97 v^o] 240 d'aler avecques [lui] ne fust mie raison,
 mes il s'en va Dieu querre et nos sommes si per,
 si devons [nous] por Dieu et por lui recauper
 les aises de nos cors. C'est li mix, ce me semble
 que nous alons Dieu querre avec li [tuit ensemble].
 245 Li .xii. per respondent, si com Diex lor aprist,
 qui a .i. tot seul mot trestoz les .xii. esprist;
 a celui respondirent: «Ja contre vous jurons,
 avec no sire lige en essil en ïrons;
 jamès ne li faudrons, tant com nous porrons vivre.
 250 Mout fait bonne jornee cil qui s'ame delivre.»
 A lor seignour ont dit: «N'irez mie sans nous;
 se vous alez Dieu querre, nous irons avec vous.»
 Quant li quens l'entendi, si ot d'aus grant pitié.
 Et li .xii. per ont lor erre appareillié;
 255 lor avoir et lor mueblez aus povres departirent,
 des parens et des fames tantost se departirent,
 qu'il onques n'en porterent vaill[iss]ant .i. festu
 ne d'avoir ne de mueble fors ce qu'il ont vestu.

 Or s'en vont tuit ensemble li .xiii. peneant,
 260 qui por Dieu vont lor cors et lor membres penant.
 Tant com leur drap durerent, vesquirent richement,
 et quant il leur faillirent, vesquirent povrement.
 [98 r^o] Por povres heraudies changerent leur bons dras;
 si ont froit et mesaize, mal le demanderas:
 265 quant leur soliers lor faillent, si vont les piez toz nus;
 lor froit et lor mesaize ne raconteroit nus.
 Dou pain vont mandiant, quant il volent mangier;
 de tel chose soloient faire mout grant dangier
 qu'il mangessent or bien, s'il avoir le peüssent,
 270 et dont mout voluntiers entre aus se repëüssent.
 Pain querent et ostel, si comme [ce me] semble,
 non pas chascun por lui, ains vont [cerchier] ensemble;
 n'orent sac ne doubler, ains portent en lor main
 ce qu'on por Dieu lor donne et au seir et au main.

239 Cil a. — 240 Omet lui — 242 Omet nous — 243 se me s. — 244 ce
 me semble — 245 .xxii. — 246 .i. trestot seul — 247 juroz — 257 vaillant —
 271 si comme semble — 272 chés e. — 273 lor mains — 274 ce que on

- 275 Ainsi vont porchaçant lor vivres d'uis en huis,
des frois et des mesaises se vengent a dire huis(?);
sovent ont pesme ostel, dur lit, froide [cuisine],
enuis est lor compaings, [disete] lor voisine.
Encontre ces .ii. [maus] metent lor conscience,
280 tres douce humilité et bonne pacience.
Sovent sont apelez pautonier et truant.
«Ribaut, font li felons, qu'alez vous pain querant?
Deüssez travaillier, haner, soier et battre
[98 v^o] ou estre champion et por deners combatre.
- 285 Bien vous deüssez [vous] en [la] guerre estomir,
non mie estre truant et mangier et dormir.»
Ainsi soffrent li prince(ps) et hontes et laidures,
les vileines paroles, les maus et les froidures;
pour Dieu tot purement enduroient trestot,
290 ainc ne disoient homme vilain mot ne estot.
[Nequedent] a la fois fussent desconfortez
s'il ne fussent dou conte a la fois confortez:
mes li quens lor disoit: «Seignors, por Dieu merci,
bevés tot por santé quanque vous veez ci.
- 295 Certes, tiex est li mondes, n'i a se venim non,
car il [est] trop crüés, n'i a point de saison.
Li tres dous Jesu Cris i fu .xxxii. anz;
ainc n'i fu jour ne nuit sanz paines et ahans,
ains fu mout rampronés, despis et laidangiés,
300 en la fin fu por nous li douz a mort jugiés,
sa char fu mise en croez trestote descoverte.
Encor n'avez vous mie por lui si grant poverte.
Il souffrit touz les maus, [onques] nul n'en forfist;
soffrez .i. poi pour lui, puis que tant pour vous fist,
305 soiés fort et seür com[me] chatiaus sur motte:
qui a Dieu viost aler n'est pas droiz qu'il rasote.
- [99 r^o] Soffrez hativement la honte et les mesaises,
car Dieu rendra chascun par .i. seul mal .m. aises.»
Ainsi les confortoit li quens mout docement.

275 Ainsiques v. porchacent — 277 froide escuele — 278 discre — 279
Omet maus — 283 Or d. t., hahaner — 285 Bien v. d. en une g. e. — 290 disoint
a h. — 291 Ne quident — 292 cil — 296 *Omet* est — 297 il fu — 303 ainc nus
n'en f. — 305 com — 306 v'ost — 309 Et ainsi

- 310 Par le païs errerent ainsi mout longuement,
 tant qu'il vint a .i. jor c'uns affaires lor vint
 que par tres fine force departir les convint.
 Mout fu grant la destreice et le duel au partir,
 quant de lor seignor lige les convint departir.
- 315 Si grant fu la dolor, quant il se departirent,
 a petit que li cuers des cors ne lor partirent.
 Or oiez l'achoisson de cele departie:
 tant alerent ensemble et en tant de partie
 qu'a .i. chatelet vindrent a eure de mangier.
- 320 «Seignors, ce dist li quens, n'i a mes nul dangier;
 dou pain nous convient querre, car nous n'en avons point,
 mes nous ne querrons pas, ce m'est avis, a point,
 car nous alons tuit .xiii. por une seule aumosne
 s'escotons por mout poi mainte laide remprosne.»

320 se dist — 323 aumosne — 325 si escotons

Notes.

6. *soi rebracier* (*rebrachiare) = «relever ses manches, se retrousser», ici «se garder de», tandis que, ailleurs, le part. p. *rebracié*, suivi de *de* + inf., s'emploie souvent comme synonyme de *apareillié* «prêt [à faire une chose]».

17 sqq. Jeu de mots, qui n'est pas isolé dans le poème. Cf. vv. 44—49, 49—52.

19. Au lieu de *por ce qu'il fu contés lire por ce fu il c.?* Dans ce cas il faut un point après le v. 18.

22. *amoi*, 1^{re} pers. prés. d'*amoier* (*ameier*), «viser à un but», puis «arranger, accommoder». Sur le sens originaire et l'étymologie du mot (< lat. *meta*) voir Tobler, *Vrai Aniel*, p. 24.

39. L'emploi en ancien français de *avoir mort* qqun, dans le sens de «avoir tué» (proprement «posséder en l'état de mort»), est bien connu. Il se retrouve encore de nos jours aussi bien en italien qu'en espagnol. — *mettre au pain menu*, locution pittoresque qui signifie évidemment «réduire à la misère».

46. *Mongieu Mons Jovis* = le Grand Saint-Bernard. Cfr. E. Langlois, *Table des noms propres compris dans les chansons de geste*, p. 463.

55—6. Rime identique, sans doute due au copiste. Corr., au v. 55, *d'un sol cop?*

66. Je ne connais pas d'exemple tout à fait analogue de la locution *a gaaign et a perte*. En voici deux, que M. A. Tobler a bien voulu me signaler: *la (A?) cest tournoy tout sans engangne Serons de pierre et de gaagne* Rich. le Biaus 4490, *Quar il ot estet ses compaing Souvent a perde et a gaaign* Mousket 4531.

67. Cf. le proverbe bien connu *Encontre mort n'a nul resort*. Voy. Le Roux de Lincy, *Livre des Proverbes*, II, 205, 277, 295, et Walberg, *Bestiaire de Phil. de Thaur*, p. 138.

72. On a vu plus haut (p. 8) qu'en réalité le transfert du corps de Raoul eut lieu trois ans après sa mort.

83. *aouchier* «suffoquer». Pour l'étymologie du mot (**ad-occare*) voy. A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 240. — ci pour *si*.

84. *entouchiez* «touché, atteint», ou «empoisonné» (< *intoxicatus)?
100. L'adj. *enchancous* (écrit dans le ms. *enchâcous*) m'est complètement inconnu. On pourrait naturellement aussi lire *enchancons* (c ou ç?), mais il me semble qu'on n'en serait pas plus avancé.
104. *desouz*, corr. *delez*?
108. Pour l'expression *estre* [ou *soi metre, veoir, tenir*] *en grant* [*grande, granz*] «avoir soin, s'empreser de», voir Tobler, *Vrai Aniel*, p. 21 s.
112. Qu'est-ce que le mot *effué*? On pourrait penser à écrire *icelui deffié*, mais ce dernier mot ne convient guère pour le sens. Il faut évidemment un verbe signifiant quelque chose comme «blâmer».
122. *boche*, prés. subj. de *boter*; cf. plus haut, p. 20. — Corr. *li uns l'autre* *i b.*?
139. Au lieu de *li quens* lire *li filz*?
144. *embrasast* pour *embraçast*.
145. *li fist faire*, pour *le li fist f.*, construction très fréquente en ancien français. Cf. Ebeling, *Auberee*, p. 137 s.
147. L'expression *les ·II· serpens*, pour désigner le crapaud et le *huan* («chat-huan») mentionnés plus haut, est assez étonnante.
152. *mes* (mansum), prov. *mas*, «maison».
154. *atour*, subst. déverbal de *atourner*, «préparatif, dispositions».
155. Corriger *ne ains ne puis vi tel*?
156. *ne mais* «sauf que, seulement». Pour l'emploi de *ne mais (que)* après une proposition affirmative voy. Tobler, *Verm. Beitr.*, III, p. 82.
165. Ici, comme au v. 171, le part. passé reste invariable, bien qu'il soit précédé du régime direct. C'est là un phénomène assez fréquent dans l'ancien français, qui, d'autre part, admet aussi l'accord même dans les cas où le participe est placé avant le régime. Au v. 167, où la rime exige la forme fléchie *oïe*, l'*e* féminin du participe précédent, *escouté*, s'élide devant la voyelle suivante. Aux vv. 175, 176, 180, 187 l'accord est assuré.
175. On sait que le genre des substantifs en *-or* varie en ancien français. *Onor* est presque toujours du fém., comme ici; masc. par exemple *Brandan* 28, *Gaimar* 3713. (Cf. Vising, *Dialecte anglonorm.*, pp. 96, 100.)
177. «*Tallia*, præstatio quæ dominis fit a tenentibus seu vassallis in certis eorum necessitatibus, nostris vulgo *Taille*. — *Tolta*, exactio quæ per vim fit, quod contra jus tollitur, quodvis tributum . . .» (Ducange). Les deux mots *taille* et *tolte* se trouvent souvent réunis, comme ici.
192. *si soit*, corr. *li soit*?
198. Voir la note du v. 108.
- 203—4. La répétition de *Diex vous delivvera* est naturellement imputable au copiste. On pourrait corriger, au v. 204, *de vous soing prendera*.
213. Au lieu de *tantost* il faut probablement lire *trestout*.
223. *Quel le ferons?* «Comment ferons-nous?» *Le* est la forme fém. picarde. Cf. *Dame*, *fet il, quel la feron?* Meraugis 2792, «*Quel la ferez?*» ibid. 3236, «*Quel part vet il? Quel la ferai?*» ibid. 4400, *Se li ont demandé: «Sire quel le feron?»* Rom. d'Alix. 397, 80, «*Seignor, fet il, queil la feron?*» Renart, br. XI, 3300. Pour cet emploi d'un pronom ou d'un adjectif féminin au sens neutre cf. Tobler, *Vrai Aniel*, p. 21 s.

236. On pourrait aussi, à la rigueur, corriger *donc seromes*. Cf. pourtant la note du v. 242.

237—8. Ces vers sont identiques à 227—8. La répétition est certainement du fait du copiste, dont nous avons déjà constaté la négligence.

242. Au lieu de *devons [nous]* on pourrait être tenté de corriger *devomes*, forme fréquente en picard. Comme, cependant, au v. 237 il est nécessaire de lire *devons [nous]*, j'ai préféré cette leçon ici aussi.

254. *erre* (ailleurs *oirre*) *iter*, modifié sous l'influence du verbe *errer* **iterare*.

255—6. Le copiste a probablement interverti l'ordre de ces deux vers.

276. Ce vers doit être corrompu. Le dernier mot de la phrase ne peut pas être l'interjection *hu, hui*, dont l'*h* est toujours aspiré.

285. La rime avec *dormir* prouve que l'auteur prononçait *estormir*.

291—2. La répétition des mots *a la fois* dans deux vers consécutifs ne revient sans doute pas à l'auteur.

301. *croez*, graphie phonétique qui montre la modification de la diphtongue *oi*.

303. *forfaire* signifie ici «mériter, encourir [une peine]». Cf. *E pur ço forfait unt Qu'il d'els nul rei nen unt* Best. de Phil. de Thaun, 59, et les exemples analogues cités dans la note du vers. Cette évolution de sens s'explique par des phrases comme celle-ci: *Souvent comperent mainte gent Ce que il n'ont forfait neent* Cleomadès 9713.

308. Au lieu de *par* lire *por*?

318. *partie* semble ici signifier «pays, région, contrée», sens que le mot a également au v. 58. Cf. aussi Bast. de Buillon 4448: *Ains ne se fist amer en icheste partie*, et 4612: *Le bastart ramena pardedens sa partie*; Mousket 407: *S. Denises l'ot conviertie Qui praiçoit en sa partie*¹; de même *Selon son avis il devoit estre des parties de Gascongne ou de Languedoc* Ant. de la Sale, *Paradis de la reine Sibylle* (cité par Nyrop, *Gramm. hist.*, I, p. 19), *Trois roys luy furent amesnez Des parties devers Orient* Mist. de s. Adr. 4810. — On pourrait lire *en tante partie*; cf. *En tante terre, en tant roïame*, Escoufle 2520.

¹ Je dois la connaissance de ces trois exemples à M. A. Tobler.

Glossaire.

- achoison 317, *cause, motif*.
 aconsummer 151, *consommer, terminer*.
 acuser, acusier 228, 229, 238, *recon-
naître, avouer*.
 adonner 24, *donner*.
 afaire, *masc.*, 88, 311.
 aferir, soi a., *prés. subj.* s'afiere a 82,
être comparable à.
 aham 103, *plur.* ahans 298, *peine,
tourment*.
 ainc 290, 298, *jamais*.
 ainz, ains 33, 36, 272, 273, *plutôt;*
 ainz que 80, *avant que*.
 aisif, *nom.* aisius 28, *facile, doux*.
 amender, *prés. subj.* ament 174, *répa-
rer, donner un dédommagement*.
 amoier, *prés. ind.* amoi, 22, *arranger,
disposer*. Cf. la note du vers.
 andeus, *nom.* andui (an ·II·) 105, *tous
deux*.
 aouchier 83, *suffoquer*. Cf. la note
 du vers.
 aparant 125, *évident, clair*.
 aparer, soi a., *prés. subj.* s'apere a,
être comparable à.
 apendre, *prés.* apent 194, *appartenir*.
 apert, *fém.* aperte 65, *évident*.
 appareillier 254, *préparer, disposer*.
 aprandre 131, 133, 134; *estre (si, bien)*
 apris 35, 212.
 arestens, *estre a.* 32, *s'arrêter, cesser*.
 arrieres 79, *de nouveau*.
- assoté 128, *sot*.
 atorner 102, *arranger*.
 atour 154, *préparatif, dispositions*.
 aucun 37, *quelque*.
- bienvoloir 136, *bonne volonté*.
 bon, dire son b. 163, *plaisir, désir,
dessein*.
 boter, *prés. subj.* boche 122, *bouter,
pousser*.
- chainsil 183, *espèce d'étoffe fine*.
 chaloir, moi ne chaut 138, *peu m'im-
porte*.
 char 301, *chair*.
 chief, de ch. en ch. 141, 165, *d'un
bout à l'autre*.
 ci, de ci a 78, *jusqu'à*.
 coisir 98, *apercevoir*.
 coler 115, *couler*.
 compaigns, *nom. sing.* 278, *compagnon*.
 conquerre, 2, 239 *acquérir, gagner;*
chercher (c. murtre ne traïson).
 conté 191, *comté*.
 criembre, *cremir, part. pass.* cremus
 30, *craindre*.
 crin 199, *cheveu*.
- dangier 320, *refus; faire d. de 268,
faire difficulté de, rebuter*.
 dediement 73, *dédicace, consécration*.
 deduit 155, *plaisir, joie*.

defois 67, *défense, protection.*
 demetre, soi d. 47, (*se mettre en gage*),
se sauver.
 demordre 199, *mordre.*
 departie 317, *séparation.*
 departir, v. act. 255, *partager, distri-*
buer; v. neutre 210, 312, 314; v.
réfl. 214, 256, 315, *se séparer; subst.*
 217, *départ.*
 deserter 34, *dépouiller de ses biens (f).*
 deservir 126, *mériter.*
 desor 120, *dessus.*
 despire, part. passé despis 299, *mé-*
priser.
 desvoloir 135, *ne pas vouloir, être*
d'un autre avis.
 devant 159, *auparavant.*
 dilivrer 148, delivrer 202, 203, 204.
 di va, interj., 87, *écoute!, allons!*
 domage 37, *perte, dommage.*
 double, a c. doubles 23, *fois.*
 doubler 273, *bourse.*
 drap 261, 263, *vêtement.*
 droit, a d. 9, 18, *comme il convient.*
 duel 313, *douleur.*

effué 112 = ? *Cf. la note du vers.*
 eforcier 69, *saisir, emporter.*
 el 156, *autre chose.*
 enchancous 100, ?
 enluminer 219, *éclairer.*
 entechier 230, *tacher, salir.*
 entir 100, *entier, énorme.*
 entouchier 84; v. *la note du vers.*
 erre 254, *voyage.*
 escoler 116, *transpirer [de peur].*
 eslessier, v. n., 158, *s'élancer.*
 esmonder, soi e. 196, *s'émonder, se*
délivrer.
 esmouvoir, part. p. esmus 33, *en mou-*
vement.
 esperdu 185, *éperdu.*
 esprendre, prêt. esprist 246, *allumer,*
enflammer.
 esragier 199, *arracher.*
 esrami 223, *emporté.*

estomir, soi e. 285, *s'agiter, se mettre*
en mouvement.
 estot 51, 290, *téméraire, dur.*
 estouvoir, prés. estuet 189, *falloir.*

faillir, prés. faut 205, 231, *faillent* 265;
préter. faillirent 262; fut. *faudrons*
 249; *condit.* fauriens 232, *faudrions*
 234.

faire, f. a 149, 150 *mériter d'être (cru,*
etc.)
 felon 282, *méchant.*
 festu 257, *fétu, brin de paille.*
 finer 38, *finir.*
 fois, a la f. 291, 292, *parfois.*
 foir 108, 198, *fuir.*
 forfaire 174, *faire du tort; 303, mé-*
riter; cf. la note du vers.
 forment 117, *fortement.*
 froidure 288, *froid.*
 fuie 85, *fuite.*
 fust 144, *poutre.*

garir 70, *sauver.*
 garni 179, *prêt, disposé.*
 gent 140, 162, *gentil, aimable.*
 gieu 45, *jeu, enjeu.*
 glorifier, soi g. 36, *se vanter.*
 grant, en g. 198; *voy. la note du vers.*
 gre, a g. 93, *à souhait; de g. 94, à*
dessein.
 grever 176, *nuire.*
 gris 183, *petit-gris.*
 guaaing 66, *gain. Cf. la note du vers.*
 guerpier 194, *laisser, abandonner.*
 guerredonner 23, *récompenser.*

haner 283, *labourer.*
 harou 111, *interj. exprimant la détresse.*
 heraudie 263, *hâillons.*
 huan 104, 120, *chat-huant.*
 huis 275, *porte.*
 huis 276, ?

ire 223, 233, *douleur, souci.*
 isnel 59, *rapide.*
 issir, prés. ist 107, *préter.* issi 81.

Jesir, part. p. j[e]üt 74.

juré, *subst.*, 235.
justement 216.

laidangier 299, *maltraiter, injurier.*
laidure 287, *outrage.*
laier, *prés.* lai 208, *fut.* laira 21, *lairons* 67; *laisser, quitter, ne plus parler de.*
lige, *seignor* l. 248, 314, *seigneur absolu.*
loier 22, *récompense.*

main 274, *matin.*
mains 54, *moins.*
malaise 225, *pauvreté, misère.*
malicieux 27, *méchant.*
manoir 181, *rester; subst.* 182, 190.
mars 124, *malheureusement, pour son malheur.*
menu, *adj.*, 39. *Cf. la note du vers.*
merci 89, 109, *grâce, pitié.*
mes 152, *maison.*
mes 136, 320, *plus; 192, 209, 217, etc., mais; mes que 138, pourvu que.*
mesaise, *mesaize* 264, 266, 276, 307, *malaise, douleur.*
meschief 142, *dommage, déplaisir, peine.*
mesconter 18, *se tromper dans un compte.*
mescroire 150, *ne pas croire.*
mesprendre 16. *commettre une faute.*
mestier, *avoir m.* 72, *besoin.*
mix 243, *mieux.*
motte 305, *colline.*
moustier 71, *église.*
mout 1, 2, 7, 27, 29, *etc., très, beaucoup.*
munder, *soi m.* 195, *se purifier.*
murtre 239, *meurtre.*

ne mais 156, *seulement. Cf. la note du vers.*
nequedent 291, *néanmoins.*

ocire 55, *tuer.*
onc 18, 218; *onques* 170, 215, 257, *jamais.*
or 269; *ore* 219; *ores* 187, *maintenant.*

orains 113, *tout à l'heure.*
outrageus 31, *outrageant.*
ouvrer 147, *agir.*

parjuré 236, *parjure.*
partie 58, 318, *région. Cf. la note du v.* 318.
partir 213, *distribuer, 316, fendre; subst.* 313, *séparation.*
pautonnier 281, *coquin.*
peneant 259, *pénitent.*
pener 260, *malmener, tourmenter.*
per 164, 241, 251, *pair.*
petit, *a p.* que 316. *peu s'en faut que.*
pesme 277, *très mauvais.*
piece 172, *espace de temps.*
poindre, *prés.* point 106, *piquer.*
point, *nom.* poings 200, *moment.*
pooir, *a son p.* 6, 16, *de son mieux.*
porchacier 275, *chercher à obtenir, se procurer.*
poverté 302, *pauvreté.*
prest, *nom.* pres 174, 179, *prêt.*
primes, *donc p.* 41, *alors seulement.* (*princeps* 287, *prince.*)
pris 36, *estime, action estimable.*
proudomme 1, 3, 5 *etc., homme d'une parfaite loyauté.*
puor 81, *puanteur.*

quanque 294, *tout ce que.*
quenoistre 42, *reconnaître.*
querre 216, 225, 227, 237, 241, 244, 252, 321; *prés.* quier 206, *querrons* 322, *querent* 271, *part. prés.* querant 282, *chercher, demander.*

racorre, *part. p.* racorus 95, *revenir en courant.*
ramproner 299, *railler, insulter.*
raseoir, *v. neutre,* 120, *se rasseoir.*
rasoter 306, *radoter.*
rebracier, *soi r.* 6, *se garder de. Cf. la note du vers.*
recauper 242, *retrancher, interrompre, diminuer.*
recorder 4, *rappeler à l'esprit, raconter.*

remanoir, *fut.* remanrons 226, *rester*.
 remprogne 324, *moquerie, insulte*.
 renvie 44, *renvi, somme mise par-dessus l'enjeu*.
 renvier 132, *inviter de nouveau, d'autre part*.
 repairier 152, soi r. 87, *retourner, revenir*.
 repaistre, *imparf. subj.* se repëuissent 270, *se repaître, se rassasier*.
 reponre, soi r. 47, *se cacher*.
 retorner, *prés. subj.* retort 178, *rendre*.
 ribaut 282, *scélérat, vagabond*.
 rotier 33, *voleur de grand chemin; 43, consécutif, successif*.

saillir 140, *sauter*.
 saison 296, *prospérité*.
 sarmon 11, *sermon*.
 sauf, *acc. plur.* saus 38.
 se . . . non 295, *sauf, seulement, [ne . . .] que*.
 semblant, par s. 103, *à ce qu'on voit*.
 semondre, *part. p.* semons 14, *engager, inviter à*.
 seoir 99, 119, *être assis*.
 sergent 83, 89, 92, *serviteur, valet*.
 serrement 233, *en rangs serrés, vivement*.
 si 235, 241, *ses (nom. plur. masc.)*.

soier 283, *scier*.
 sol, *acc. plur.* saus, 37, *sou*.
 sordre, *prés.* sort 91, *sourdre, s'élever*.
 soutilment 59, *habilement, ingénieusement*.

taille 177, *impôt. Cf. la note du vers*.
 tenant 164, *tenancier*.
 tolte 177, *imposition. Cf. la note du vers*.
 tombleau 77, 79, 96, *tombeau*.
 toudre, *prés.* tost 178, *enlever*.
 tourt 112, *tort*.
 tout, dou t. en t. 157, *complètement*.
 toutevois 211, *toutefois*.
 traire, soi t. 222, *se retirer*.
 trestout 60, *nom. plur. masc.* trestuit 56, *tout*.
 trop 41, *très*.
 truant 281, 286, *misérable, fainéant*.

ver 183, *fourrure de diverses couleurs*.
 vil, *nom. sing.* viex 26.
 vilain, *adj.* 288, 290; *subst.* 63, *paysan*.
 vivre, *préter.* vesquirent 261, 262.
 voir 113, 161, *vrai*.
 voire 46, 57, *oui, certainement*.
 voloir, *prés.* viost 5, 306; *prét.* vost 32, 93; *imparf. subj.* vossist 12.

[Avranches 244, fol. 40
(anc. XXXVIII) r^o a]

[B. N. nouv. acquis. fr. 6835,
fol. XXIX r^o a]

**Comme le filz du conte de Crespi delessa son heritage
pour ce qu'il vit le corps de son pere puant
et deffait en son cerqueul.**

Legierement se part du monde
et son cuer de tot orguil monde
qui pense tous jours qu'il mourra,
quar ja chose mielx n'escourra
5 son fol desir a la char vaine
que bien penser a ceste paine.
Moult y fait donques bon penser,
[Fol. 40 r^o b] quar tel pensé nous peut teuser,
vers .iiii. mout felons anemis
10 qui tost nous ont a honte mis,
se Dieu grace ne nous envoie.
Quar chascun des .iiii. nous guerroie
tant comme nous vivon en terre
sans ce qu'il ait ja en lor guerre
15 repos ne sëurté ne treves,
et sunt lors batailles si grieves
qu'a paine en part sans aver playe
quicunques lor estour essaye.
Ces .iiii. anemis sunt sans fable

5 P chair — 8 P peust — 14 P a lor g.

20 la char, le monde et le deable,
 qui touz temps contre nous bataillent;
 mais diversement nous assaillent:
 le deable d'orgueil nous tempte,
 la char les delitz nous presente,
 25 le monde, les fausses richesses.

Mais tout ce ne doubte .ii. veices
 qui bien a la mort en memoire.
 Pour ce dit, si comme j'espore,
 Salemon: »Comment qu'il aviegne,
 30 beau filz, de ta fin te souviengne
 en trestout quanque tu feras,
 et jamès tu ne pecheras».

Moult en fait donc bon souvenir,
 quant tel proffit en peut venir
 35 comme soi de pechié retraire.

[Fol. XXIX r^o b]

Pour ce je ne me vuil plus taire
 d'un exemple de la mort dire;
 qu'autre[tant] seuffre de martire
 la bonne gent, ou plus d'assez,
 40 que ceulx qui sont d'orguil bassez.

[Fol. 40 v^o a] Pourquoi seuffre donc autel paine
 cil qui de Dieu servir se paine
 comme cil qui de rien n'en cure?
 Je respon: c'est droit et nature

45 a toutes choses honnourées
 qu'il soient anciès esprouvées
 et de toute ordure purgiees
 qu'en lor droit honnour essaucées.
 Maint exemple en pourroie dire,
 50 mais assez en peut un suffire,
 que mainte faiz vœu avez:
 l'or est mis ou feu, ce savez,
 pour estre purgié de l'escume,
 et est moult batu sur l'enclume,
 55 ainz que la coupe en soit formée

20 *P* la chair . . . dyable — 24 *P* chair — 29 *P* Salmon — 38 *AP* qu'au-
 trement — 41 *P* donc seuffre — 47 *P* toutez ordures purgeez

qui est devant le roi portee.
 Les bonnes gens semblablement
 pour lor bien et pour purgement
 sont en cest monde tourmentez,
 60 anciès qu'ilz soient presentez
 au roy des rois, qui les couronne
 et pardurable honnour les donne.
 Et tout par semblable coustume
 comme l'en met l'or et escume
 65 tout ensemble en une fournese,
 pour jeter l'escume malvese
 et l'or affiney retenir,
 tout aussi voit l'en avenir
 en cest monde, si comme semble,
 70 que bons et malvès tout ensemble
 ont paines et dolours semblables;
 mes les fins en sont variables.
 Quar c'est es bons affinement
 et es malvès punissement.

[Fol. 40 v^o b]

75 Quant les bons sont ci affinez,
 si sont ou ciel ensaisinez
 de tout bien et de toute joie;
 et les malvès s'en vont lor voie
 en douleur qui sans fin lor dure.
 80 Pour Dieu donques prengent mesure
 ceulx qui ne sont amesurez,
 et vous qui les maulx endurez,
 prenez confort et esperance!
 Cil vous fera tost allegeance

[Fol. XXIX v^o a]

85 qui fait les bas en hault monter.
 Cel conte dont je vuil compter
 fut au monde de grant noblesce.
 Tant com il fu en sa jennesce,
 maintint moult bien chevalerie;
 90 touz temps avoit grant compaignie
 de bacheliers, de dommoiseaulx,
 et moult ama chiens et oiseaulx,

 91 A dommoiselles, *changé en* -eaulx

quar le deduit si li plaisoit.
 Assez en cest monde faisoit
 95 grant partie de son vouloir,
 quar, qui que s'en dëust douloir,
 tous jours largement despendi.
 Ce ne sce ge s'il entendi
 au salu de s'ame conquerre
 100 si bien com a garder sa terre,
 dont il vivoit a grant leesce.
 Mais mort, qui met en sa destresce
 aussi le grant comme le mendre,
 le vint enemy sa glore prendre
 105 et du monde hors le jeta.
 Assez fu qui le regreta,
 [Fol. 41 r^o a] quar riches gens treuvent assez,
 quant du secle sunt trespassez,
 qui les regrete et qui les ploure
 110 et qui lors sepulcres honnoure,
 que que Dieu des ames ordaine.
 Et povres gens treuvent a paine,
 quant il trespasent, qui ait cure
 ne d'eulx ne de lor sepulture.
 115 Nul ne les pleint ne ne gramoye,
 mais la court du ciel en fait joie,
 qui les receit moult liement,
 pour quoi il ayent bonnement
 les dolours du monde souffertes.
 120 Telx exeques valent mielx, certes,
 que ces plours ne que ces grans pleintes
 ne que ces riches tumbes peintes,
 qui rien ne prouffitent a l'ame. [Fol. XXIX v^o b]
 Povres homs, pour la douce dame
 125 endure donc ta pestilence
 un pou de temps a pacience,
 en loant Dieu sans murmurer,
 si conquerras par endurer

98 A qui si, corrigé en si li — 102 P meit — 107 P tiennent — 108 P seicle
 — 110 P lors sepulcre — 112 P tiennent — 121 P ses grans p. — 122 P ses r.
 tumbes paintez

le regne ou toute joie habunde.
 130 Se tu es en cest chaitif monde
 despit et foulé, ne te chault.
 Cil qui fait le freit et le chault
 te rendra pour mal trespasable
 honnour et joie pardurable.

135 Si sachiez des mondains seignours
 que de tant com ilz sunt greignours
 tant ont ilz plus cures et paines,
 de plusours mescheances plaines.

[Fol. 41 r^o b]

Et s'il sunt d'orguil entamez,
 140 ilz n'aiment ne ne sunt amez
 fors que d'un'amour fausse et feinte:
 tel fait de lor meschief complainte
 qui en son cuer en a grant joie.
 Cil tout aussi dont je comptoie
 145 fu pleint de telx, a ma creance,
 qui pour faire a l'ame allegeance
 ne donnassent pas .i. espi.
 Dedens l'eglise de Crespi
 li fu sa sepulture faite,
 150 si noblement peinte et pourtraicte
 que peintre n'en dot aver blasme.
 La gent le corps enoint de basme,
 si comme l'en fait par usage
 a grant prince et de hault parage.

155 Quant le corps du conte honouré
 ot en son sarqueul demouré
 ne scei quans ans en ceste guise,
 il avint après que l'eglise
 de Crespi deut estre sacree.

160 Les bonnes gens de la contree
 vindrent le sacre voier faire.
 Hor du moustier convint lors traire

135 *P* saichiez — 138 *A* pluz; *P* plusieurs — 144 *A* donc — 149 *P* lui fut sa
 sepulture f. — 153 *P* usaige — 155 *P* du corps honoré — 161 *P* veoir — 162
P Hors

les corps qui trop apertement
 jesoient sur le pavement,
 165 quar ceulx demourer n'y pouoient.
 Si avint que ceulx qui trayoient
 le conte de sa sepulture, [Fol. XXX r^o a]
 virent uncor si grant ordure
 et si tres grant puour sentirent
 170 qu'a bien poi que ceulx ne morirent
 [Fol. 41 v^o a] qui furent au sarqueul ouvrir.
 Sans la caroigne recouvrir,
 de la grant horroure qu'il en orent
 saillirent hors au loings qu'il porent,
 175 et touz ceulx aussi qui le virent
 hors de l'eglise s'en fuïrent
 touz engroutez ou cimitire.
 Le filz du conte l'oï dire,
 qui tout esbahi en devint.
 180 Tantost pres de la fosse vint
 voier qu'il avoit ou sepulcre,
 qui ne sentoit mirre ne sucre
 mais une puour trop amere.
 La vit le filz le corps son pere
 185 en plusours lieux tout defframé
 de pourreture et entamé
 de vers hideux en mainte place;
 et li avoit mengié la face
 hidosement un boterel.
 190 Des les piez si qu'ou hasterel
 ne paroit fors fiens et ordure,
 et parmy celle pourreture
 vers et serpens se traÿnoient,
 qui a si grant masse y estoient
 195 qu'onquez ne fut plus vil ordure.
 Quant le filz vit a tel laidure
 le corps son pere aneenté.

164 *P* geseent — 166 *P* traient — 185 *A* plu/s — 177 *AP* cimitiere —
 185 *P* plusieurs . . . deffremé — 186 *P* pourriture — 188 *P* lui a. — 189 *P*
 ung b. — 190 *AP* que ou — 192 *P* pourriture

moult fu forment espouenté
et angoisseux en son corage.

200 De paour seigna son visage
et son piz mainte faiz bati;
par poi que jus ne l'abati

[Fol. 41 v^o l]

la force de la puneisie,
quar tant en beut qu'il ne pot mie

205 sa parole avoir prestement.

Si ploura angoissousement
et tout en plourant s'escria :

« Hee Dieu, pere, comme ci a
un tres horrible mireour !

210 Comment ose le pecheour

qui doit a tel vilté venir

[Fol. XXX r^o b]

vers son presme orguil maintenir !

C'est merveille que Dieu l'endure,

quar bien nous ensaigne nature

215 et au desrain et au premier

que corps d'omme est .i. viul femier.

L'oignement qui tant est loé,

confit de mirre et d'aloé,

n'a riens valu au corps mon pere;

220 bien a ci demonstrance clere

que pour grant pouair temporel

en nulle chose corporel

nul n'a devant aultre avantage.

Qui cuidast que corps de parage

225 deüst a tel vilté venir ?

Las, que pourrai ge devenir ?

Doulz pere de misericorde,

par ta pitié ne te recorde

du bouban que j'ay demené !

230 En cest secle fu[i] povre ne,

[Fol. 42 r^o a]

et povre et chaitif m'en iray.

Jamès, certes, je ne diray

201 *P* maintes foys — 209 *P* ung... mirour — 211 *P* vice v. — 212
P proesme — 216 *P* veil fumier — 225 *P* deult a cel vice v. — 229 *P* bomban
— 230 *AP* fu. *Après ce vers il y a, dans A, quatre lignes laissées en blanc.*

que corps d'omme soit noble chose :
 nul n'est noble, bien dire l'ose,
 235 se n'est par les vertuz de l'ame
 que Dieu donne a homme et a fame,
 et de la vient vroye noblesce.
 La nostre charnel gentillesce
 n'est sans celle prouz ne honneste,
 240 qui qu'en face gloire ne feste.
 La vostre noblesce, beau pere,
 est ci chaeste en grant misere;
 moult est quant au corps vil et orde.
 Se Dieu par sa misericorde
 245 n'a vostre ame plus honnouree,
 elle seroit du tout muee
 en pardurable deshonneur;
 mais celui qui met en honour
 les choses despites au monde
 250 par sa pitié ne la confonde,
 mais ou repos du ciel la pose!
 Quant il ot illec une pose
 a quelque peine demouré
 triste, pensif et emplouré,
 255 en son chastel l'en emmenerent
 sa gent, qui forment se penerent
 de li faire reconforter.
 Mais il ne se pot deporter,
 pour rien que nul li recensast,
 260 qu'a la mort tous jours ne pensast.

[Fol. XXX v^o a]

Ceulx qui conforter le vouloient
 son grant pouair li remembroient,
 [Fol. 42 r^o b] son grant lignage et sa richesce,
 sa grant beauté et sa noblesce.
 265 Et le jenne homme lor disoit :
 « Certes, il n'i a rien qui soit
 a mettre en pris ne en chierté,
 quar la mort est de tel fierté
 qu'el fait tantost tout ce perir,

240 P faice — 248 P meit — 257 P lui — 260 P n'en p. — 263 P lui

270 quant .i. sol coup y veult ferir.
 Quel secours doi ge donc attendre
 ne quel reconfort en ce prendre,
 qui au grant besoing me fauldra?
 Bien scey, quant la mort m'assauldra,
 275 ja ma force ne ma jennesce,
 mon lignage ne ma richesce
 vers lié ne me pourroit secourre
 ne mon las corps de lié escourre.
 Quant en sa chartre m'avra mis,
 280 hault parage ne grans amis
 ne peuent la estre garant.
 Bien est en mon pere apparant,
 qui estoit fort, puissant et sage,
 riche d'avoir et de parage,
 285 mais tout ce tost sur li failli;
 si tost com la mort l'assailli,
 tost l'out de hault en bas tourné.
 Et encor l'a tel attourné
 qu'onquez corps de povre truant
 290 ne fu plus ort ne plus puant
 ne plus horrible a regarder.
 Dieux en vuille l'ame garder,
 par sa pitié, d'estre dampnee,
 quar quant au corps moult est muee
 [Fol. 42 v^o a] 295 en grant vilté toute sa gloire;
 et je l'ay si en mon memoire
 que jamès ne l'oublieray.
 Et quant je voi que je seray
 assez tost aussi vil caroigne,
 [Fol. XXX v^o b]
 300 quel merveille est se j'ay vergoigne
 de ma fraile condition,
 qui vient a tel confusion,
 et si n'y puis mettre deffense?
 Apres ceste douleur je pense
 305 la destrece du jugement
 de Dieu, qui si destroitement

282 P a mon p. — 285 P luy — 297 P l'omblieray

toutes nos euvres jugera
 que rien oublié n'y sera
 de quanque nous feïsmes unquez:
 310 se j'ay paour, qu'eu puis ge donquez,
 qui unquez encor ne voil faire
 chose qui a Dieu dëust plaire,
 ainz ay musé toute ma vie
 en orgueil et en lecherie?
 315 Si scey bien que je periroye,
 s'en l'estat ou je suy mouroye;
 et je ne say quant je mourray,
 non, las, chaistif, se je pourray
 passer ceste soule journee.
 320 Par aventure est ja donnee
 la sentence definitive
 encontre moy que plus ne vive,
 si ay perdu toute ma joie.
 Je ne say donc rien qui me doie
 325 de ma douleur assëurer.
 Dieu la me vuille amesurer
 [Fol. 42 v^o b] par sa pitié et par sa grace
 et donner moi temps et espace
 que je puisse amender ma vie,
 330 si que m'ame ne soit perie. »

Après se fondoit tout en lermes,
 de quoi il avoit en touz termes
 les yeulx et la face moillee.
 N'y avoit cil de sa mesgniee
 335 qui reconforter le pëust,
 ne nul qui si dur cuer ëust
 qui tost ne fust piteux et tendre,
 qui daignast a ses motz entendre.
 Quant ceulx qui plus a li parloient
 340 en nulle guise nel pouoient
 a nul esbat du monde attraire,
 plusours distrent: « Laissez le faire,
 tant qu'il se soit moult bien lassé; [Fol. XXXI r^o a]

311 P oncquez encore — 333 P faice — 334 P mesgnie — 339 P luy

son deul serra plus tost passé
 345 de ce qu'il le fait a outrage.»
 Mais celli qui portoit l'ymage
 de la mort peint en sa pensee,
 sans faire longue demouree
 de quanqu'il avoit se demist;
 350 tout soul a la fuite se mist,
 en povre attour son pain querant.
 N'alloit pas granment enquerant
 es bonnes gens ou il venoit,
 mais qui li donnoit il prenoit,
 355 en rendant graces humblement,
 et passoit outre vistement,
 pour ses pechiez pensiz et triste.
 Souvent ot poi pain et mal giste,
 [Fol. 43 r^o a] quar son pain ne savoit querir;
 360 mais Dieu, qui ne laisse perir
 nul qui en li ait esperance,
 li pourvit de sa soustenance,
 qu'il vint en ceste guise a Romme.
 A un cardinal moult proudomme
 365 se confessa devotement,
 et li compta comfaictement
 il avoit sa terre laissiee
 pour la merveilleuse haschiee
 qu'il avoit de la mort son pere.
 370 Et cil li respondi: «Beau frere,
 se tant creins la mort et redoubtes
 que tout orguil hors de toi boutes
 pour mielx plaire a ton creatour,
 tel paour est de bon attour,
 375 quar qui en orguil se tendra
 ja en paradis ne vendra.
 [Mais] Dieu ne nous commande mie
 que nous temporel seignourie
 laisson pour paour de mourir:

346 P cellui — 354 P luy — 361 P en luy — 362 P luy pourvyt — 364
 P ung — 366 P luy c. — 370 P luy r. — 377 AP Quar

380 bien peuent en vertuz flourir
 ceulx qui les grans estaz poursuient,
 se par negligence ne chient
 en peschié qui les empeesche.
 Saint Pol l'apostre nous preesche
 385 que de Dieu vient toute puissance;
 quar par la divine ordonnance
 sont assis en toutes provinces, [Fol. XXXI r^o b]
 ce saches bien, prelatz et princes.
 C'est grant mestier que il y soient,
 390 quar les malvès trop pis feroient
 Fol. 43 r^o b] qu'il ne font, se n'estoit justice,
 qui les refraint de lor malice
 pour les bons garder sauvement.
 Pour ce te di certainement
 395 que vers Dieu de rien ne mesprends
 se la garde des terres prends
 qu'il t'a a garder commandees,
 ainz aras, s'il sont bien gardees,
 de la garde moult grant merite.»
 400 «Merci pour Dieu, je le claim quitte»,
 ce li dist celui sans respit
 qui le monde avoit en despit
 et toute s'entente a Dieu mise.
 «Bien croi, dist il, qu'en sainte Eglise
 405 n'a nul estat que l'en y truisse
 si perilleux ou l'en ne puisse
 loialement et selon Dieu vivre.
 Mais bas estat est plus delivre
 pour soy garder d'iniquité
 410 que mondaine felicité;
 et pour ce me vuil ge tenir
 en bas estat, sans revenir
 a la vaine gloire mondaine.»
 Le cardinal mist souvent paine
 415 a luy donner instruction.

383 P empeesche — 384 P presche -- 388 P sachez — 401 P luy dist —
 409 A se garder — 411 P veul

Vielx ert, plain de compassion,
 et de sa mort estoit ja pres.
 Ses heures li disoit après
 qu'il avoit en s'enfance aprises.

420 Puis alloit offrant es eglises
 et es sains lieux, dont moult y a,
 Patenostre, Ave Maria,
 [Fol. 48 v^o a] sa Credo, son Confiteor,
 qui mieulx valent qu'argent ne or;
 425 et il n'avoit aultre monnoie.

Après se retournoit sa voie
 volentiers au moustier saint Pere,
 priant pour l'ame de son pere
 et de touz feaulx ensement,
 430 et illec moult devotement
 une messe au meins escoutoit.
 Souvent trouvoit qui le boutoit,
 quar il n'estoit pas bien vestu,
 mais il ne prisoit .i. festu
 435 toute mundaine adversité;
 tant estoit plein de charité
 que pour nul meschief qu'il eüst
 ja en ire ne se mëust.
 Touz temps de tout Dieu mercioit
 440 et envers touz s'umilioit,
 quar bien savoit que Dieu sormonte
 ceulx qui ci se font de bas conte.

[Fol. XXXI v^o a]

En faisant ceste penitance
 un poi de temps par mendiance
 445 soustint moult lassement sa vie.
 Mes avis ne li estoit mie
 qu'en tel guise vivre deüst,
 tant comme recouvrer peüst
 par son labour ses neccessaires;
 450 mes des mestiers ne sot il gaires
 qui tendissent a gaaing prendre,

418 P luy d. — 419 P aprinsez — 422 P Patrenostre et — 424 P meulx
 — 431 P au moins — 446 P luy e. — 450 P de m. — 451 P gaing

et trop grief li estoit d'aprendre
 de nouvel ce qu'il ne savoit.
 En ce s'appensa qu'il avoit
 [Fol. 43 v^o b] 455 en ses bois vëu charbon faire
 le gentil homme debonnaire.
 Pour ce que le charbon noir porte
 remembrance de chose morte,
 et pour fuïr mendicité,
 460 se prist lors par humilité
 a estre charbounier a Romme.
 Ne vendoit pas trop chier sa somme,
 a pou de gaaing se prenoit.
 De cel labour se soustenoit
 465 tant com au siecle puis dura.
 Merveille est com il endura
 tant de labour et de mesaise,
 quar il avoit esté moult aise
 et moult souef nourri sans doubte;
 470 mes qui Dieu aime ensemble et doubte,
 comme touz faire le devon
 qui de sa grace recevon
 chascun jour nostre soustenance,
 il n'est si dure penitance
 475 qu'il ne puisse bien achever. [Fol. XXXI v^o b]
 Ce faisoit cil matin lever
 et tart couchier, tout fust il tendre,
 jour et nuit a orer entendre,
 labourer et fuïr delitz
 480 de vivre, de robe et de litz,
 et de tout rendre a Dieu loenges,
 soient colees ou laidenges,
 de cuer loial, sans murmurer.
 Quar quanque l'en peut endurer
 485 de paine ou secle transitoire,
 ce ne monte rien a la gloire
 [Fol. 44 r^o a] que Dieu donrra a ses amis.

452 *P* luy — 468 *P* de pou de gaing — 465 *P* secle — 481—2. *Les deux mss. intervertissent l'ordre de ces vers.*

Cil gentil homme avoit la mis
 son cuer et son desir estable,
 490 si que la grandour tant notable
 du guerredon qu'il attendoit
 fort et aduré le rendoit
 pour bien parfaire sa bataille.
 Et Dieu le soustenoit sans faille,
 495 a qui il s'estoit tout donné.
 Mainte faiz fut aguillonné
 de sa penitance restraintre
 par celli qui ne se scet faindre
 de nous engigner et traïr;
 500 mes si comme il sentoit l'air
 de quelconquez temptacion,
 par la bonne introduction
 du cardinal se deffendoit,
 quar cuer et voiz a Dieu rendoit
 505 pour orer tantost en la place,
 si perdoit l'ennemi sa chace.
 Quar il n'a ruissel qu'il ne rompe,
 quant oraison contre li trompe.

Cil vaillant homme tant oura,
 510 tant souffrit et tant laboura
 et tant a tout bien entendu
 que tous jours bien se deffendi
 de quanque vers li estrivoit,
 tant com en cest secle vivoit.
 515 Et quant le terme fu venu
 que de l'estour qu'il out tenu
 li vult Dieu sa merite rendre
 en joie qui fin ne peut prendre,
 [Fol. 44 r^o b] soubz les degrez du cardinal
 520 li prist son malage final,
 par quoi cest val de plour lessa.
 Devant la mort se confessa

[Fol. XXXII r^o a]

491 *P* guerdon — 496 *P* Maintes foiz — 498 *P* celui . . . scoit f. -- 499
P engnygner — 507 *P* que il — 508 *P* luy — 509 *AP* ouvra — 513 *P* v.
 luy — 517 *P* luy 520 *P* lui prist

par plusours faiz moult sagement,
 et toutes out entierement
 525 les droitures de sainte Eglise.
 Unques son sens en nulle guise
 ne li mua pour le malage,
 ne son advis ne son langage,
 qu'il avoit doulx et net et fin :
 530 de bonne vie bonne fin.

Celli qui bien avoit vescu,
 mains croisees en lieu d'escu,
 en Dieu loant fina sa vie.
 Et Jhesu Crist n'oublia mie
 535 a li rendre haulte merite
 de sa vie, que vous ay dicte;
 quar en tesmoing et en memore
 de son salu et de sa gloire
 touz les sains de Romme sonnerent
 540 tout par eulx, quant l'ame emporterent
 les anges ou ciel liement.
 Illec vit pardurablement
 en si grans biens, en si grant joie
 que dire ne le vous pourroie
 545 ne chose mortel, c'est la voire.
 Beneïst soit le roy de gloire
 et loé pardurablement,
 qui cestui si tres noblement
 en cieulx et en terre honnoura!
 550 Bien pert qu'a ceulx grant amour a
 [Fol. 44 v^o a] qui pour li le monde delessent,
 quar es grans joies qui ne cessent
 glorieusement les couronne
 et pardurable honnour leur donne.

555 Entre vous folx, qui par l'outrage
 de vostre desroïé corage
 voz petiz freres diffamez

527 P lui — 531 P Cellui — 534 P n'ombliia — 535 P de lui r. — 551

P lui

et villains puans les clamez,
 gardez ci comme vous flairez,
 560 quar a tel flairour repairez
 comme fut le corps de cest conte.
 Aiez donc de vostre orguil honte,
 quar mort fait toute chose egal:

[Fol. XXXII r^o b]

vous n'arez pas tous jours le gal.
 565 Pour ce, s'en haut estes montez,
 il couvendra qu'a Dieu comptez,
 ou tost ou tart, je n'en doubt mie,
 de toute vostre seignourie,
 et que par ceulx soiez jugiez
 570 qu'orendroit en terre jugiez.
 Si ne cuidez pas que ce die
 tant seulement pour la folie
 es orgueilleux de hault lignage,
 ainz est a ceulx de bas parage,
 575 par ma foi, especiaument,
 qui sunt si fiers generaument,
 quant fortune en hault les esleve,
 qu'il n'est pestilence si greve
 ne beste sauvage si fiere
 580 qui plus partout sans merci fiere.
 Bien le tesmoigne Claudien,
 un tel avolé badien

[Fol. 44 v^o b] clamera pour villain son frere,
 voire, foi que doi Dieu, son pere
 585 seult le filz le riche despire.
 Et que doit l'en de tel gent dire
 fors que: Dieu lor orguil confonde,
 qui en venge li et le monde;
 quar trop fait mal lor arrogance.
 590 Philipe le beau roy de France
 pour la divine reverence
 ne souffrist ja en sa presence
 que l'un l'autre villain clamast.
 Il n'estoit homme, tant l'amast,

564 *P* n'airez — 570 *AP* que o. — 573 *A* parage, *corrigé en lignage* —
 575 *P* eslieve — 585 *P* au riche — 588 *P* lui — 595 *P* si lui o.

595 s'il li oïst par despit dire,
 qu'il n'en fust esmëu a ire
 et que tantost nel feïst taire.
 Quar cil gentil roi debonnaire
 savoit bien qu'a Dieu fait injure
 600 cil qui despit sa creature.

Entre vous donc de hault estage
 ne faites despit ne oultrage
 a ceulx sur qui Dieu vous a mis.
 Moult grief tourment vous est pramis,
 605 se par orguil les deffoulez;
 et se bien garder les voulez
 vous en avrez bonne merite. [Fol. XXXII v^o a]
 Gardez qu'orguil en vous n'abite;
 de la mort souvent vous souvienge,
 610 qu'orguil en ses laz ne vous tienge,
 dont Dieu touz deffendre nous vuille,
 qui en paradis nous accueille.

Amen.

595 *P* si lui o. — 604 *P* m. g. comment — 608 *AP* que o. — 610 *AP*
 que o.

Notes.

8. *tenser* «protéger»; v. Romania, XXVI, 281. Cf. haut-engad. [*god*] *tais* < *tensum* (anc. *god tasieu*) «bois de réserve».

29—32. Je n'ai rien trouvé, dans les livres saints attribués à Salomon, qui ressemble à la sentence alléguée ici. Ce paraît être une traduction de Syrac, VII, 36: «In omnibus verbis tuis recordare extremorum, et in perpetuum non peccabis.»

38. Pour la correction de *autrement* en *autretant* cf. plus haut, p. 42.

48. Pour le genre de *honnour*, cf. ci-dessus, p. 56.

131. On sait qu'en vieux français on trouve souvent le subjonctif du verbe *chaloir*, là où la logique demanderait plutôt l'indicatif; cf. Tobler, *Sitzungsber. der Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1902, p. 100. Ici, au contraire, on s'attendrait plutôt au subjonctif qu'à l'indicatif, qui est assuré par la rime.

137. *plus paines* (de même *poi pain* 358). Pour l'emploi de *plus*, *poi*, *molt*, *trop*, *tant* etc., suivis d'un substantif (au sing. ou au plur.) sans adjonction de *de*, voy. par exemple Walberg, *Best. de Phil de Thaur*, p. 148.

174. *au loings qu'il porent* «aussi loin qu'ils purent».

189. *boterel*, dim. de *bot* «crapaud».

204. *tant en beut* (bibuit). L'emploi du verbe *boire*, en parlant d'une odeur, paraît assez singulier, et l'on pourrait au premier abord être tenté de supposer une faute de scribe, pour *vint* (*b* et *v* se ressemblent beaucoup dans ce manuscrit). Il n'en est probablement pas ainsi. L'expression en question est analogue, en somme, à celle qui se lit dans un autre poème qui fait partie du même recueil: «De saint Serveul qui sauva l'ame de li pour vivre en povreté» (ms. A, fol. 93 r^o col. a):

L'ame du saint corps dessevra
et .i. odour ceulx a bevra
qui furent presens, si tres fine
qu'onquez encor roi ne roïne
n'eurent si bon electuaire.

208. *hee*, monsyllabique.

209. *mircour*, fr. mod. *miroir*, par changement de suffixe. Cf. par exemple anc. fr. *oreor* «oratoire».

285. *sur li failli*: on s'attendrait plutôt à *soz li*.

296. Pour le genre masc. du mot *memoire* (dans ce sens) cf. par exemple le vers suivant, emprunté au *Chant du Roussigneul* du même auteur (ms. A, fol. 120 r^o):

Ja ne parte ta crois nul temps de mon memoire.

304. *je pense la destrece*: on s'attendrait à *pense a la d.* D'autre part, en mettant les mots *je pense* entre virgules, on aurait un sujet (*la destrece*) sans verbe.

353. Corriger *as bonnes gens*?

358. Cf. la note du v. 137.

377. Pour la correction de *quer* en *mais* cf. plus haut, p. 42.

400. Ce vers est difficile. *Clamer quitte* quelqu'un veut dire «déclarer quitte, acquitter» (un accusé); par conséquent on serait tenté de lire *te claim quitte*, en plaçant cette phrase dans la bouche du cardinal. Cependant, d'un côté cela cadrerait mal, me semble-t-il, avec les mots *Merci pour Dieu*, de l'autre les manuscrits portent bien *le claim*. Comme on disait aussi *clamer quitte* quelque chose [à quelqu'un], «donner sans aucune réserve» (par ex. *Quite vos cleimet d'Espagne le regnet* Rol. 2787, *Quite li cleim, se il la voelt avoir* ibid. 2748), on pourrait peut-être traduire ici: «Je l'abandonne, je renonce à cette récompense». (*merite* est pourtant le plus souvent fém. en ancien français; ainsi dans ce poème aux vv. 517, 535, 617. Il est masc. par exemple Best. de Phil. de Thaun [mss. LO] 1028: *Si avrunt mal merite*.)

476. Pour ce vers et les différentes manières dont on peut l'interpréter, voy. plus haut, p. 37.

507—8. Je me demande si le mot *ruissel*, que portent les deux manuscrits, est authentique. L'expression «rompre un ruisseau» paraît bien extraordinaire (quoiqu'on puisse dire, encore de nos jours, «rompre le courant d'un ruisseau ou d'un fleuve»). Et quel sens faudrait-il attacher ici à l'expression citée? *Rompre* peut-il signifier «franchir»? Ou bien faut-il lire *qui ne r.*, en comprenant: «qui ne soit interrompu, dont le cours ne soit suspendu»? — On s'attendrait ici plutôt à *nul mur qui ne rompe*, par allusion aux murailles de Jéricho.

521. *par quoi*: ce pronom s'appliquait en ancien français aux objets impersonnels de tout genre, et même quelquefois aux personnes. Cf. *Best. de Phil. de Thaun*, note du v. 324.

525. *les droitures de sainte Eglise* «les saints sacrements». Cf. plus haut, p. 12, le texte latin: *post suscepta sacramenta omnia*. Voy. d'ailleurs Godefroy, II, 774.

532. Participe absolu.

545. Pour les expressions très fréquentes *c'est la voire, c'est la pure, c'est voirs* voy. Tobler, *Vrai Aniel*, p. 12.

559. *flairier* paraît bien avoir ici le sens figuré de «être en bonne, en mauvaise odeur», dont Godefroy cite trois exemples empruntés à la *Geste de Liege*.

561. *Cest conte* est naturellement le père de Simon de Crépy.

564. Nous avons ici le plus ancien exemple connu jusqu'à présent de la locution *avoir* (ou *gagner*) *le gal*. Godefroy, qui en cite deux exemples, dont le premier en date est du XV^e siècle, n'en donne pas d'interprétation, et se borne à faire suivre d'un point d'interrogation la rubrique: 3 *Gal*, s. m.? Le sens de la locution est évidemment: «avoir la palme, l'avantage». Il paraît également certain que l'origine du dicton est à chercher dans quelque jeu; mais l'étymologie du mot *gal* est moins claire. Selon H. Moisy, *Dictionnaire du patois normand* (Paris, 1887), s. v. *co*, *gal* est une forme dialectale de *jal*, *jau* < lat. *gallum*, hypothèse qui est appuyée par l'expression, absolument identique pour le sens, *avoir le coq*, *aveir le co*; pour l'origine de cette locution voir Moisy, *l. c.*, ainsi que *Moderna Språk*, oct. 1909. D'autre part Moisant de Brioux a donné, en 1669, une autre explication, qui paraît également séduisante: selon lui *gal* signifie proprement, comme son diminutif *galet*, «caillou que l'on trouve au bord de la mer». Et il continue: «Nos enfants appellent *gals* ou *gaux*, deux pierres plantées et posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où ils jouent avec des crosses; dont ils frappent et poussent une balle ou autre chose, et partant promptement du lieu où est leur *gal*, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre *gal*, ce que s'ils peuvent faire sans que leurs compagnons qui joient contre eux les en empeschent, cela s'appelle avoir ou gagner le *gal*, c'est-à-dire gagner la partie: De là nous avons dit métaphoriquement, avoir le *gal*, pour dire, avoir l'avantage . . . » Voyez sur toute cette question la plaquette de A. Héron, *Origine et explication du dicton populaire «Avoir» ou «gagner le gal»* (Rouen, 1898). L'auteur conclut, quoiqu'avec une hésitation bien justifiée, pour la seconde explication. *Non liquet*.

582. *avolé*, proprement «qui est venu [en volant] on ne sait d'où», puis «étourdi, tête folle». — Le subst. *badien* paraît bien être synonyme de *badaud* (< prov. *badau*, dérivé de *badar*, fr. *bayer*, *beer*), dont il est sans doute un proche parent. Est-ce le même que l'anc. fr. *badian*, que Sainte-Palaye et Godefroy — qui n'en connaissent qu'un seul exemple, où le mot est dissyllabique — traduisent par «espèce d'oiseau qui se prenait avec l'autour»? Cette hypothèse cadrerait bien avec le sens originaire de *avolé*. — J'ignore à quel passage de Claudien l'auteur fait allusion.

595. *li oïst* pour *le li o.*; cf. ci-dessus, *Dou conte Symon*, note du v. 145.

Glossaire.

- achever 475, *venir à chef de, exécuter.*
 aduré 492, *endurci, bien préparé.*
 aguillonner 496, *tenter.*
 ainz 398, *plutôt, au contraire; a. que*
 55, *avant que.*
 air 500, *force, violence.*
 aise, *adj.*, 468.
 allegeance 84, 146, *soulagement.*
 amesurer 81, 326, *modérer.*
 amour, *fém.*, 141.
 anciès que 46, 60, *avant que.*
 aneenter 197, *anéantir, réduire.*
 anemi 9, 19, *ennemi.*
 angoisseux 199, *tourmenté.*
 angoissousement 206, *avec angoisse,*
 violemment.
 apertement 163, *ouvertement.*
 apparant 282, *manifeste.*
 appenser, soi a. 454, *se rappeler.*
 assaillir 286, *fut. assauldra* 274.
 atour, attour 351, *accoutrement, 374,*
 nature, aloi.
 attourner 288, *arranger.*
 attraire 341, *attirer.*
 autel 41, *semblable.*
 autretant 38, *autant.*
 avenir 63, *prés. subj. aviegne* 29, *prét.*
 avint 158, 166, *advenir.*
 aventure, par a. 320, *peut-être.*
 avolé 582, *étourdi. Cf. la note du vers.*
- bachelier 91, *jeune chevalier.*
- badien 582. *Voy. la note du vers.*
 basme 152, *baume.*
 basser 40, *saturer.*
 bataillier 21, *combattre.*
 beneist 546, *béni.*
 boterel 189, *crapaud.*
 bouban 229, *arrogance, présomption.*
- cestui 548, *celui-ci.*
 chaitif, chaistif 130, 231, 318, *pauvre,*
 méprisable.
 chaloir 131, *importer.*
 char 5, 20, *chair.*
 chartre 279, *prison.*
 cheoir, *prés. plur. chient* 382, *part. p.*
 fém. chaeste 242, *tomber.*
 chierté 267, *estime.*
 clamer 558, 583, 593, *appeler; prés.*
 claim 400, *déclarer.*
 colee 481, *coup.*
 comfaictement 366, *comment.*
 complainte 142, *plainte.*
 compter 566, *rendre compte.*
 confire, *part. p. confit* 218, *faire,*
 composer.
 conforter 261, *consoler.*
 conquerre 99, 128, *gagner.*
 corage 199, 556, *cœur, esprit.*
 creance, a ma c. 145, *à ce que je crois.*
 cuidier 224, 571, *penser, croire.*
 cure 113, 137, *soin, souci.*
 curer 43, *se soucier de.*

- deduit 93, *plaisir*.
deffouler 605, *fouler aux pieds*.
defframé 185, *ouvert*.
degré, *plur.* 519, *escalier*.
delivre 408, *libre*.
demonstrance 220, *preuve*.
demouree 348, *retard*.
deporter, *soi d.* 258, *s'empêcher de, renoncer à*.
despendre 97, *dépenser*.
despire 585, *part. p.* despit 131, 249, *prés.* despit 600, *mépriser*.
desrain 215, *dernier*.
desroïé 556, *égaré, désordonné*.
destroitement 306, *rigoureusement*.
deul 344, *deuil, douleur*.
devant 522, *avant*.
dommoisel 91, *jeune gentilhomme*.
doubter 470, *craindre*.
douloir, *soi d.* 96, *se plaindre*.
droiture 525, *sacrement*.
- empeeschier 383, *entraver, retenir*.
emplouré 254, *fondant en larmes*.
engigner 499, *tromper*.
engrouter 177, *rendre malade, donner des nausées à*.
enmy 104, *au milieu de*.
enoindre 152, *oindre*.
enquerre 352, *demander*.
ensaisiné 76, *saisi de, possédant*.
ensemble 470, *en même temps*.
entamé 139, *taché, rongé*.
entendre a 98, 338, 478, *être attentif à*.
entente 403, *pensée, désir*.
eshahi 179, *ébahi*.
esbat 341, *action de s'ébattre, plaisir*.
escourre 4, *chasser, 278, délivrer*.
especiaument 575, *spécialement*.
esperer, *prés.* j'espore 28.
espouenter 198, *épouvanter*.
essaucier 48, *élever*.
estable 489, *ferme*.
estage 601, *condition*.
estat 381, 405, 408, 412, *condition*.
estour 18, 516, *combat, assaut*.
estriver 513, *combattre, résister à*.
- exeques 120, *obsèques*.
- faille 494, *faute*.
faillir 285, *fut.* faudra 273.
faindre, *soi f.* 498, *être paresseux, se lasser*.
faiz 51, 201, *fois*.
feel, *plur.* feaulx 429, *fidèle*.
felon 9, *méchant*.
femier 216, *fumier*.
fiens 191, *fiente*.
fin 72, *fin, but*.
finer 533, *finir*.
flairier 559, *exhaler une odeur, être en bonne, en mauvaise odeur*.
flairour 560, *odeur*.
flourir 380, *fleurir*.
forment 198, 256, *fortement*.
fraile 301, *fragile*.
- gaaing 451, 463, *gain*.
gal 564; *voy. la note du vers*.
garder 559, 608, *faire attention*.
gentillesce 238, *noblesse*.
giste 358, *gîte*.
gramoier 115, *s'attrister*.
granment 352, *beaucoup*.
greignour 136, *plus grand*.
grief 452, 604, *grave, difficile; fém.*
greve 578.
guerredon 491, *récompense*.
- haschiee 368, *angoisse*.
hasterel 190, *nuque*.
heures 418, *heures canoniales*.
- illec 252, 430, 542.
introduction 502, *enseignement*.
ire 438, 596, *colère*.
- ja 320, *déjà*.
jesir, *imparf.* jesoient 164.
jenne 265, *jeune*.
jennesce 88, 275, *jeunesse*.
jus 202, *bas*.
- labour 449, 464, 467, *travail*.
labourer 479, 510, *travailler*.

laidenge 481, *injure*.
 laidure 196, *laideur, état horrible*.
 las 318, *malheureux*.
 lassement 445, *misérablement*.
 laz 610, *lacs*.
 lecherie 314, *luxure*.
 leesce 101, *joie*.
 legierement 1, *facilement*.
 lerne 331, *larme*.
 liement 117, 541, *gaiement*.
 loings 174, *loin*.

malage 520, *maladie*.
matin, *adv.*, 476, *tôt*.
meins 431, *moins*.
memoire, *masc.*, 296.
mendiance 444, *mendicité*.
mendre 103, *moindre, plus petit*.
mercier 439, *remercier*.
merite, *fém.*, 399, 517, 535, 607, *récompense*.
mesaise 467, *malaise*.
mescheance 138, *malheur, infortune*.
meschief 142, 437, *infortune*.
mesgniee 334, *train de maison, suite*.
mesprendre 394, *manquer, commettre une faute*.
mestier 389, *besoin, 450, métier*.
mesure 80, *modération*.
mireour 209, *miroir*.
mirre 182, 218, *myrrhe*.
monder 3, *purifier*.
monter 486, *équivaloir*.
moustier 162, 427, *église*.
moult 7, 9, 33 etc., *très*.
movoir, *imparf. subj.* mēust 438.
muer, 246, 294, 527, *changer*.
muser 313, *perdre son temps*.

necessaires, *subst. plur.* 449, *ce qui est nécessaire*.
nouvel, de n. 453, *pour la première fois*.

oignement 217, *baume*.
onquez, *unquez*, *unques* 195, 289, 309, 311, 526, *jamais*.

ordener, *prés.* ordaine 111, *ordonner, décider*.
orendroit 570, *à présent*.
orer 478, 505, 509, *prier*.
ort 290, *fém.* orde 243, *sale*.
oultrage 555; a o. 345, *oultre mesure*.

par, p. eulx 540, *d'eux-mêmes*.
parage 154, 224, 280, 284, 574, *famille, noble naissance*.
paroir, *prés.* pert 550, *imparf.* paroit 191, *apparaître*.
pardurable 62, 134, 247, 554, *éternel*.
pardurablement 542, 547, *éternellement*.
parfaire 494, *terminer*.
partir, v. neutre 17, *soi p. 1*.
pavement 164, *pavé*.
pener, *prés.* se paine 42, *prét.* se penerent 256, *se mettre en peine, s'efforcer*.
pensé 8, *pensée*.
pensif, *nom.* pensiz 357.
piteux 337, *saisi de pitié, compatissant*.
piz 201, *poitrine*.
poi, a p. que, par p. que 170, 202, *peu s'en faut que*.
pose 252, *laps de temps*.
pouair, *subst.* 221, 262.
pour quoi 118, *pourvu que*.
pourreture 186, 192, *pourriture*.
poursuir 381, *poursuivre, rechercher*.
pourtraire, *part. p.* pourtraict 150, *former, achever*.
preeschier 384, *prêcher*.
prendre, *soi p. a* 463, *tenir compte de, se contenter de*.
presme 212, *prochain*.
prestement 205, *vite*.
pris 267, *estime, considération*.
priser 434, *estimer*.
prou 239, *bon*.
prouffiter, v. neutre 123, *être utile*.
puneisie 203, *puanteur*.
punissement 74, *punition*.
puour 169, 183, *puanteur*.
purgement 58, *purification*.

quanque 31, 309, 484, 513, *tout ce que*.
 que que 111, *quoi que*.
 querir 351, 359, *chercher, demander*.
 quitte 400. *Voy. la note du vers*.

recenser 259, *raconter, débiter*.
 recorder, soi r. 228, *se souvenir*.
 refraindre 392, *refrèner, retenir*.
 remembrance 458, *souvenir*.
 remembrer 262, *rappeler*.
 repairier 560, *retourner, aller à*.
 respit 401, *délai*.
 retourner, soi r. 426, *retourner*.
 retraire, soi r. 35, *se retirer*.
 rien, de r. 43, *aucunement*.
 rompre, *prés. subj.* rompe 507.
 ruissel 507. *Cf. la note du vers*.

sain 539, *cloche*.
 sarqueul 156, 171, *cercueil*.
 sauvement 393, *en sécurité*.
 secle 108, 230, 485, 514, *monde*.
 secourre 277, *secourir*.
 seignier 200, *faire le signe de la*
croix sur.
 semblablement 57, *de même*.
 sepulture 114, 149, *sépulture*.
 sëurté 15, *caution*.
 soffrir, *prés.* seuffre 38, 41.
 soloir, *prés.* seult 585, *avoir coutume*.
 somme 462, *denrée*.
 sormonter 441, *exalter*.

souef, *adv.*, 469, *délicatement, finement*.
 soustenance 362, 473, *subsistance*.
 souvenir, *v. neutre* 33, *prés. subj.* sou-
 viengne 33.

tant seulement 572, *seulement*.
 tel 288, *de telle façon*.
 tensor 8, *protéger*.
 terme, en touz termes 332, *toujours*.
 tesmoing 537, *témoignage*.
 tout, du t. 246, *complètement*.
 traire 162, 166, *tirer, enlever*.
 traÿner, soi t. 193, *se trainer*.
 trespasable 133, *passager*.
 trestout 31, *tout*.
 treve 15, *trêve*.
 tromper 508, *sonner de la trompette*.
 trop 390, *beaucoup*.
 trouver, *prés.* treuvent 107, 112, *prés.*
subj. truisse 405.
 truant 289, *misérable*.

variable 72, *différent*.
 veice 26, *vesce*.
 vilté 211, 225, 295, *état misérable*.
 vistement 356, *vite*.
 viul 216, *vil*.
 voier 161, 181, *voir*.
 voire 584, *oui*; la v. 545, *la vérité*.
 vouloir, *subst.*, 95, *volonté, ce qui platt*
à qqn; *prét.* voil 311, *voult* 517.

Bibliographie.

- Alexis** La Vie de saint Alexis . . . p. p. G. Paris et L. Pannier. Paris, 1877 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, VII).
- Ambroise** L'Estoire de la Guerre Sainte . . . par Ambroise . . . p. p. G. Paris. Paris, 1897 (Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France).
- Auberee** . . . herausg. von G. Ebeling. Halle, 1895.
- Aucassin et Nicolette.** Texte critique . . . p. H. Suchier. 6^e éd. Paderborn et Paris, 1906.
- Balaham** Gui von Cambrai, Balaham und Josaphas . . . herausg. von C. Appel. Halle, 1907.
- Bastars (Li) de Buillon** . . . p. p. A. Scheler. Bruxelles, 1877.
- B. de Condé** Dits et contes de Baudoin de Condé et de son fils Jean de Condé . . . p. p. A. Scheler. 2 vols. Bruxelles, 1866—7.
- Beaumanoir** Œuvres poétiques de Philippe de Remi, Sire de Beaumanoir p. p. H. Suchier. 2 vols. Paris, 1884—5 (Société des Anciens Textes Français).
- Berte** Li Roumans de Berte aus grans piés par Adenès li Rois . . . p. p. A. Scheler. Bruxelles, 1874.
- Bestiaire (Le) de Philippe de Thaïn** . . . p. p. E. Walberg. Lund et Paris, 1900.
- Blancandin et l'Orgueilleuse d'Amour** . . . p. p. H. Michelant. Paris, 1867.
- Brut** Le Roman de Brut par Wace . . . p. p. Le Roux de Lincy. Rouen, 1836—8.
- Chevaliers (Li) as deus espees** . . . herausg. v. W. Foerster, Halle, 1877.
- Chronique de Godefroy de Paris** . . . J.-A. Buchon. Paris 1827.
- Chronique des Ducs de Normandie** par Benoît . . . p. Francisque Michel. Paris 1836—44.
- Clef d'Amours (La)** . . . p. p. A. Doutrepont. Halle, 1890 (Bibliotheca Normannica, V).
- Cleomadès** Li Roumans de Cleomadès par Adenès li Rois . . . p. p. van Hasselt. Bruxelles, 1865.
- Cligés** Christian von Troyes, Cligés herausg. v. W. Foerster. Halle, 1884.
- Eneas** . . . p. p. J. Salverda de Grave. Halle, 1891 (Bibliotheca Normannica, IV).

- Escoufle (L')** . . . p. p. H. Michelant et P. Meyer. Paris, 1894 (Soc. des Anc. Textes Fr.)
- Estoire Joseph (L')** herausg. v. E. Sass. Dresden, 1906 (Gesellschaft für romanische Literatur, Bd. 12).
- G. de Provins** Des Guiot von Provins bis jetzt bekannte Dichtungen . . . herausg. v. Wolfart und San Marte (Parzivalstudien, I). Halle, 1880.
- J. de Condé** voir B. de Condé.
- Les cent Ballades** . . . par Jean le Seneschal . . . p. p. G. Raynaud. Paris, 1905 (Soc. des Anc. Textes Fr.).
- Livre des Manieres** Estienne von Fougieres' Livre des Manieres . . . v. J. Kremer. Marburg, 1887 (Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiet der roman. Philologie, XXXIX).
- Lothringischer Psalter** . . . herausg. v. F. Apfelstedt. Heilbronn, 1881 (Altfranz. Bibl., IV).
- Lyoner Yzopet** . . . herausg. v. W. Foerster. Heilbronn, 1882 (Altfranz. Bibl., V).
- Meraugis von Portlesguez** . . . von Raoul von Houdenc herausg. v. M. Friedwagner. Halle, 1897.
- Mistere (Le) de saint Adrien** . . . p. p. E. Picot pour le Roxburghe Club. Mâcon, 1895.
- Mort (La) du roi Sweyne** . . . p. p. l'éditeur du Roman de Robert le Diable [G. Trébutien]. Caen, 1846.
- Mousket** Chronique rimée de Philippe Mouskes . . . p. p. de Reiffenberg. 2 vols. Bruxelles, 1836—8.
- Octavian** . . . herausg. v. K. Vollmöller. Heilbronn, 1883 (Altfranz. Bibl., III).
- Ombre** Le lai de l'Ombre p. p. J. Bédier. Fribourg, 1890.
- Partonopeus de Blois** . . . p. p. Crapelet. Paris, 1834.
- Reimpredigt** herausg. v. H. Suchier. Halle, 1879 (Bibl. Normannica, I).
- Renart** Le Roman de Renart p. p. E. Martin. 3 vols. Strasbourg et Paris, 1882—7.
- Richars li Biaus** . . . herausg. v. W. Foerster. Wien, 1874.
- Roland** Das altfranzösische Rolandslied . . . E. Stengel. Strassburg und Paris, 1900.
- Rom. d'Alix.** Li Romans d'Alixandre . . . herausg. v. H. Michelant. Stuttgart, 1846 (Bibl. des Litterar. Vereins in Stuttgart, XIII).
- Rose** Le Roman de la Rose . . . p. p. Francisque Michel. 2 vols. Paris, 1864.
- Rou** Maistre Waces Roman de Rou . . . herausg. v. H. Andresen. Heilbronn, 1877—9.
- Rustebuefs Gedichte** . . . herausg. v. A. Kressner. Wolfenbüttel, 1885.
- Troie** Le Roman de Troie par Benoît de Sainte-Maure . . . p. p. L. Constant. Vols. I—III. Paris, 1904—8 (Soc. des Anc. Textes Fr.).
- Ver (Li) del Juise** . . . af H. von Feilitzen. Upsala 1883.
- Vers (Les) de la Mort** par Hélinant, moine de Froidmont . . . p. p. Fr. Wulff et Em. Walberg. Paris, 1905 (Soc. des Anc. Textes Fr.).
- Vers sur la Mort** par Thibaud de Marly [p. p. Méon]. Paris 1835.

- Vie de S. Martin Leben und Wunderthaten des heiligen Martin . . . von Péan Gatineau aus Tours . . . herausg. v. W. Söderhjelm. Tübingen, 1896 (Bibl. des Litterar. Vereins in Stuttgart, CCX).
- Villon Œuvres de François Villon . . . p. p. A. Longnon. Paris, 1892.
- Vrai Aniel Li dis dou Vrai Aniel . . . herausg. v. A. Tobler. 2^e Aufl. Leipzig, 1884.

Acta Sanctorum.

- d'Achery, Guiberti abbatis de Novigento Opera. Parisiis, 1651.
- Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon; p. p. A. Lecoy de la Marche. Paris, 1877 (Soc. de l'Histoire de France).
- Bausteine zur romanischen Philologie. Festgabe für A. Mussafia. Halle, 1905.
- Desroches, Histoire du Mont-Saint-Michel et du diocèse d'Avranches. 2 vols. Caen, 1840.
- Fauchet, Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise. Paris, 1610.
- Goerlich, E., Der burgundische Dialekt im XIII und XIV Jahrhundert. Heilbronn, 1889 (Franz. Studien, VII).
- Goerlich, E., Die nordvestlichen Dialekte der Langue d'oïl. Bretagne, Anjou, Maine, Touraine. Heilbronn, 1886 (Franz. Studien, V).
- Goerlich, E., Die südwestlichen Dialekte der Langue d'oïl. Poitou, Aunis, Saintonge und Angoumois. Heilbronn, 1882 (Franz. Studien, III).
- Grundriss der romanischen Philologie herausg. v. G. Gröber.
- Haase, Verhalten der pikardischen und wallonischen Denkmäler in Bezug auf *a* und *e* vor gedecktem *n*. Diss. Halle, 1880.
- Huber, K., Über die Sprache des Roman du Mont-Saint-Michel von Guillaume de Saint-Pair. Diss. Strassburg, 1886.
- Kehr, J., Über die Sprache des Livre des Manieres von Estienne de Fougieres. Diss. Bonn, 1884.
- Köriz, W., Über das *s* vor Consonant im Französischen. Diss. Strassburg, 1885.
- Langlois, E., Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées. Paris, 1904.
- Mabillon, Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti. 9 vols. Parisiis, 1668—1702.
- Meyer, P., Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge. 2 vols. Paris, 1886.
- Meyer-Lübke, W., Grammaire historique des langues romanes. 4 vols. 1890—1906.
- Nyrop, Kr., Grammaire historique de la langue française, I—III. Copenhague, 1899—1908.
- Paris, G., Esquisse historique de la littérature française au moyen âge. Paris, 1907.
- Paris, G., La Littérature française au moyen âge. 3^e éd. Paris, 1905.
- Schwan-Behrens, Grammatik des Altfranzösischen. 3^e Aufl. Leipzig, 1898.

- Söderhjelm, T., Die Sprache in dem altfranz. Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours. Diss. Helsingfors, 1906.
- Tobler, A., Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik, I—IV. Leipzig, 1886—1908.
- Vising, J., Étude sur le dialecte anglonormand du XIII^e siècle. Diss. Upsal, 1882.
- Wendelborn, F., Sprachliche Untersuchung der Reime der Végèce-Versification des Priorat von Besançon. Diss. Bonn, 1887.
- Östberg, H., Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue *aw* et la désinence *-avus* dans quelques noms de lieux de la France du nord. Diss. Upsal, 1899.
-

Journal des Savants.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Amiens.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

Romania.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur.

Zeitschrift für romanische Philologie.

Additions et corrections.

- P. 6, v. 13: *Au lieu de menguent lire mengüent.*
- 14, l. 11 du bas: *Entre viveret, et scindere ajouter ubi novale fieret.*
 - 15: Le miracle des cloches qui se mettent à sonner d'elles-mêmes à la mort du saint se retrouve, outre dans la légende de saint Alexis, par exemple dans celle de saint Guillaume de Gellone. (Voir Bédier, *Les légendes épiques*, I, 112.) — M. P. Rajna me fait remarquer la vague ressemblance qui existe entre la conversion de Simon de Crépy et la donnée principale de la légende *Des trois morts et des trois vifs*, épisode de la *Danse macabre* sur lequel on peut voir *Hist. litt. de la France*, XXIII, 278 s., *Giornale di filologia romanza*, I, 243, et H. Todd, *Dit de la Panthère d'Amours par Nicole de Margival* (Soc. des Anc. T.), p. xxviii, sqq.: Trois jeunes gens, au milieu d'une partie de plaisir, rencontrent trois squelettes, dont chacun à son tour leur rappelle les illusions de la vie et les impitoyables effets du temps. De leurs discours les trois jouvenceaux tirent la conclusion qu'il est sage de sacrifier au salut éternel les vaines joies du monde. — Par le métier de charbonnier exercé par Simon de Crépy, sa légende rappelle également celle de Girard de Roussillon.
 - 20, l. 8: *Au lieu de -itium) lire (-itium).*
 - , n. 4, l. 1: *Supprimer souvent.*
 - 26, n. 2, l. 3 du bas: *Au lieu de espouentable lire espoentable.*
 - 27, variantes: *Ajouter 1 P seigneurs.*
 - 28, v. 35: *Au lieu de ceulz lire ceulx.*
 - 29, v. 86: . . . releveroient *lire* releveroyent.
 - 32, l. 4 du bas: *Ajouter que ai final ne rime jamais avec e < a lat. Cf., au contraire, les rimes consécutives demené: poure ne — iray: diray*
229—32.

Table des matières.

	Pages.
Introduction:	
Chap. I. Le héros des poèmes	5
Chap. II. Les poèmes français et la légende latine	10
Chap. III. Le poème Dou conte Symon	
a. Le manuscrit	16
b. Versification et langue. Origine et date du poème Dou conte Symon	16
Chap. IV. L'Histoire du filz du conte de Crespi	
a. Les manuscrits. Le Tombel de Chartrose	24
b. Date et patrie du Tombel de Chartrose	29
c. Versification et langue de l'Histoire du filz du conte de Crespi	32
d. Langue du ms. A. Le texte	38
Textes, notes et glossaires:	
Dou conte Symon	45
Notes	55
Glossaire	58
Histoire du filz du conte de Crespi	63
Notes	81
Glossaire	84
Bibliographie	88
Additions et corrections	92

(Achevé d'imprimer le 27 novembre 1909.)



Pris 2 kronor.

RX 000 817 376

